



**SAINTE ANGÈLE DE MÉRICI**

**Tertiaire de Saint François, fondatrice des Ursulines.**

(Fête le 21 février)

XVIII<sup>me</sup> ANN

1902

Revi

Honorée d

Dir

FONCTIC



N nou  
cations  
pend  
et en  
Terti  
au C

éloigner de notre b  
plus, celui dont le  
l'unique voie, les  
cois d'Assise pour q  
Jésus sur ce Thab

(1) Voir la Revue, a

XVIII<sup>me</sup> ANNEE

1902



1<sup>er</sup> FEVRIER

N° 2

# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre-Sainte

Honorée de la Bénédiction de N. S. Père le Pape

## Direction des Fraternités (1)

\*\*\*\*\*  
FONCTIONNEMENT DE LA FRATERNITÉ.

DU DIRECTEUR



Nous a su gré, sans doute, d'avoir interrompu la publication des articles touchant la direction des Fraternités pendant l'année jubilaire, c'était suivre l'élan général et entrer dans l'esprit du temps que d'entretenir nos Tertiaires de N.-S. J. C., dans un Hommage mensuel au Christ Rédempteur ; ce n'était nullement nous éloigner de notre but que de leur mettre sous les yeux, une fois de plus, celui dont les enseignements sont l'unique vérité, la conduite l'unique voie, les mérites l'unique vie des enfants de saint François d'Assise pour qui J.-C. doit être tout. Il eut fait bon rester avec Jésus sur ce Thabor de la contemplation ou même sur le mont de

(1) Voir la *Revue*, années 1899 et 1900.

l'Agonie, mais déjà le temps nous avertit qu'il faut en descendre ; l'Ange du Seigneur, comme autrefois les Apôtres, nous presse de retourner à nos fonctions : Descendez et mettez-vous à l'œuvre pour le faire connaître, aimer, imiter et servir plus parfaitement, par le moyen du Tiers-Ordre. C'est ce que nous allons faire avec plus d'efficacité, espérons-le, éclairés que nous sommes par sa doctrine, entraînés par son exemple, fortifiés par les grâces abondantes que sa bonté infinie a voulu répandre sur nous pendant la dernière année. Cela ne nous empêchera pas de vous présenter encore de temps à autre, dans la personne de N.-S. Jésus-Christ, le divin modèle dont vous devez reproduire les traits.

Nos lecteurs se le rappellent sans doute, nous les avons laissés pleinement satisfaits sur deux points : l'établissement de la Fraternité et son recrutement. Il nous restait à leur parler de son fonctionnement, c'est ce qui va faire le sujet des présents articles.

Le Troisième Ordre de saint François, autrement dit Tiers-Ordre, est un Ordre véritable non pas régulier mais séculier ; il en possède en effet la nature, le but, les avantages et tous les éléments constitutifs ; il en suit par conséquent la législation. S'il est un Ordre il forme donc une société. Or une société est une personne morale qui, de même que la personne physique ou l'individu, doit avoir et a réellement une tête, c'est-à-dire un chef en qui réside l'autorité ; et qui préside au fonctionnement régulier de ses membres.

Point de société par conséquent sans autorité ; sans autorité vous aurez une foule d'individus, mais jamais un corps organisé et agissant. Chaque Fraternité également ou chaque groupe de Frères ou de Sœurs Tertiaires devient à son tour une véritable société religieuse renfermant en elle-même son principe de vie, d'action et d'union qui est l'autorité. Quels sont les dépositaires de cette autorité ? Ce sont le *Directeur* et le *Discretioire*.

### I. Du Directeur

Le Directeur a le premier rôle dans la Fraternité ; toutefois, il n'en a pas toujours été ainsi et il importe de distinguer la législation primitive de l'Ordre, d'avec l'organisation actuelle. C'est en suivant la marche du Tiers-Ordre, depuis son origine jusqu'à nos jours, que nous voyons le rôle du Directeur se préparer, puis se dessiner peu à

peu et enfin s'être  
intéressant et p  
fonctions du D  
de ce développe

Voici donc c  
Ordre. Le Troi  
toute congrégat  
administration.  
rieurs auxquels i  
Sœur Ministre o  
droit et le devoi  
de recevoir la pr  
tres, d'accord a  
droit et de devoi  
nité, l'obligation  
gibles au Père V  
Fraternité, l'adm  
tout ce que requ

Toutefois, sa  
voir un prêtre r  
De plus, il invite  
pour leur distrib  
nies du culte exi

Quand le Sou  
la Règle du Tier  
le choix des relig  
de la correction  
sûrement dans le

Toute cette or  
les abus ne tardè  
gouvernement d  
Religieux du Pre  
remédier à cet ét  
rieurs Franciscai  
Fraternités, de p  
de recevoir la pr

Plus tard enc  
naissait aux supé  
dérante dans les

en descendre ;  
vous presse de  
à l'œuvre pour  
tamment, par le  
avec plus d'ef-  
r sa doctrine,  
dantes que sa  
ernière année.  
e de temps à  
i modèle dont

avions laissés  
de la Frater-  
de son fonc-  
rticles.

Tiers-Ordre, est  
en possède en  
en constitutifs ;  
Ordre il forme  
morale qui, de  
vir et a réelle-  
é ; et qui pré-

autorité vous  
sé et agissant.  
ères ou de  
ité religieuse  
n et d'union  
autorité ? Ce

efois, il n'en  
gislation pri-  
en suivant la  
s jours, que  
ssiner peu à

peu et enfin s'affirmer complètement tel qu'il est aujourd'hui. Il est intéressant et presque nécessaire, pour se faire une idée exacte des fonctions du Directeur et aussi du Discrétoire, de suivre les phases de ce développement progressif.

Voici donc ce que nous pouvons voir dès les origines du Tiers-Ordre. Le Troisième Ordre de saint François, comme tout Ordre et toute congrégation, se suffit à lui-même pour son existence et son administration. Par les élections, il se donne ses ministres ou supérieurs auxquels il adjoint un Conseil. C'est au Frère Ministre et à la Sœur Ministre ou Supérieure que la législation de l'Ordre reconnaît le droit et le devoir de diriger la Fraternité, de donner le saint Habit et de recevoir la profession des novices. C'est encore aux mêmes ministres, d'accord avec leur conseil ou discrétore, qu'appartiennent de droit et de devoir le soin des infirmes, la surveillance de la Fraternité, l'obligation d'avertir les coupables et de signaler les incorrigibles au Père Visiteur, la faculté de disposer des ressources de la Fraternité, l'admission des postulants, la formation des novices et tout ce que requièrent le bien et le bon ordre de la Fraternité.

Toutefois, saint François fait à ces ministres une obligation d'avoir un prêtre religieux pour Visiteur et correcteur de la Fraternité. De plus, il invite les susdits ministres à demander un religieux prêtre pour leur distribuer la parole de Dieu et pour présider les cérémonies du culte exigeant la dignité sacerdotale.

Quand le Souverain Pontife Nicolas IV approuva solennellement la Règle du Tiers-Ordre, il ne trouva rien de mieux que de conseiller le choix des religieux du Premier Ordre pour le soin de la Visite et de la correction des membres du Troisième, afin d'y maintenir plus sûrement dans les Fraternités l'esprit de saint François.

Toute cette organisation, on le voit, était bien démocratique ; aussi les abus ne tardèrent-ils pas à se produire dans l'administration et le gouvernement des Fraternités. Il vint un temps où la Visite des Religieux du Premier Ordre ne fut plus un correctif suffisant. Pour remédier à cet état de choses, le Saint-Siège réserva aux seuls supérieurs Franciscains, à l'exclusion des ministres, le pouvoir d'ériger les Fraternités, de présider les assemblées, de donner le saint Habit et de recevoir la profession.

Plus tard encore, Benoît XIII dans sa bulle *Paterna sedis* reconnaissait aux supérieurs réguliers et à leurs délégués une voix prépondérante dans les délibérations du discrétore et par conséquent la

présidence de ses réunions. C'est ainsi que se déterminaient peu à peu les attributions des supérieurs du Premier Ordre et de leurs délégués ; c'est ainsi que le Troisième Ordre resserrait de plus en plus les liens de famille qui l'unissaient au Premier en rendant la direction et la présence des supérieurs de ce dernier absolument nécessaires.

Enfin Léon XIII par sa constitution *Misericors Dei Filius* vient de mettre le Tiers-Ordre sous le contrôle absolu des supérieurs réguliers Franciscains, en leur réservant la charge de Visiteurs qui jusqu'alors pouvait être exercée par d'autres prêtres réguliers. Disons bien vite, car il ne faudrait pas l'ignorer, ni l'oublier, que le Ministre Général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs seul et légitime successeur du saint Fondateur, comme Père et chef de toute la famille Séraphique, avait toujours conservé pour lui et ses religieux le pouvoir d'admettre dans le Tiers Ordre, et de constituer, diriger et visiter les Fraternités : la bulle *Paterna sedis* en fait foi.

Mais le Tiers-Ordre allait se multipliant partout, jusque dans les localités les plus reculées, là où les supérieurs du Premier Ordre ne pouvaient que très difficilement parvenir tant par eux-mêmes que par des délégués de leur Ordre. Force leur fut donc, pour ne pas endiguer le bien et la salutaire influence du Tiers-Ordre, de communiquer leurs pouvoirs à d'autres prêtres étrangers à l'Ordre, qui, par suite, sont revêtus de l'autorité de délégués et peuvent en exercer tous les pouvoirs suivant la teneur de leur délégation. Ils portent le nom de directeurs ou de commissaires et exercent leurs facultés sous le contrôle des supérieurs majeurs du Premier Ordre, en leur absence.

Voilà donc l'autorité du Directeur légitimement établie. Nous dirons dans le prochain article ce qu'il doit être et quels sont les devoirs qu'il a à remplir.

FR. BERCHMANS, O. F. M.

(A suivre)

\*\*\*\*\*

Oui ! c'est là d'abord, c'est dans les Fioretti que vous apprendrez à connaître et à aimer la plus délicieuse personne que le monde ait connue depuis Jésus... François d'Assise. Ce mystique est un homme d'énergie, d'activité, de belle humeur. Il fait son œuvre gaiement, en chantant la gloire de Dieu. Son extase est du bonheur ; son âme déborde de joie et d'amour... (François Coppée)



Nouve

La B. M.

DU TI



(2 Cor. xii. 9.) M  
s'appliquer avec  
tification. Au mi  
gardait toujours  
à Nazareth, elle t  
Aimé : l'obéissan  
ment. Comme d  
elle aimait ceper  
Harpe mélodieu  
les cordes de son  
nie à la louange c

La Bienheureu  
nière, puis on l'oc  
pour les robes de  
de portière. Imp  
elle s'acquitta, pe  
dans un couvent.  
savaient éviter les  
ses vieux parents

ninaient peu à  
t de leurs délés-  
plus en plus les  
nt la direction  
nécessaires.

*Filius* vient de  
ieurs réguliers  
qui jusqu'alors  
sons bien vite,  
nistré Général  
successeur du  
e Séraphique,  
oir d'admettre  
s Fraternités :

sque dans les  
ier Ordre ne  
êmes que par  
ne pas endi-  
communiquer  
lui, par suite,  
exercer tous  
ortent le nom  
cultés sous le  
eur absence.  
table. Nous  
s sont les de-

D. F. M.

\*\*\*\*\*

s apprendrez  
e monde ait  
tique est un  
n œuvre gai-  
du bonheur ;  
s Coppée)



## Nouvelle fleur du Jardin Séraphique

### La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE REGULIER DE SAINT FRANCOIS

#### IV. Le calme après la tempête



RIER, travailler, souffrir, tel est le résumé des quarante années que la Bienheureuse Marie-Crescence devait passer encore, dans la solitude du couvent, résumé bien succinct, mais bien complet de la vie de toute vraie religieuse : car sans la prière point de vertu ; sans le travail point de progrès ; sans la souffrance point de perfection : *virtus in infirmitate perficitur.*

(2 Cor. XII. 9.) Marie-Crescence le savait. Aussi la voyons-nous s'appliquer avec un zèle toujours croissant à l'œuvre de sa sanctification. Au milieu de ses occupations les plus absorbantes elle gardait toujours le sentiment de la présence de Dieu. Comme Marie à Nazareth, elle travaillait sans cesse sous l'œil de Jésus son Bien-Aimé : l'obéissance seule pouvait la tirer de son profond recueillement. Comme dans son enfance, la prière était sa seule récréation : elle aimait cependant la musique religieuse et les pieux cantiques. Harpe mélodieuse, le moindre souffle suffisait pour faire résonner les cordes de son âme, d'où s'échappait aussitôt une suave harmonie à la louange du Créateur.

La Bienheureuse remplit pendant quelque temps l'office de cuisinière, puis on l'occupa au métier de tisserand à confectionner l'étoffe pour les robes de bure des religieuses. Enfin on lui confia la charge de portière. Impossible de dire avec quelle fidélité et quelle charité elle s'acquitta, pendant six années, de cet emploi difficile entre tous dans un couvent. Son aimable modestie, sa retenue mêlée de gravité savaient éviter les conversations inutiles sans froisser personne. Quand ses vieux parents eux-mêmes se présentaient, l'humble fille n'osait les

entretenir qu'après en avoir demandé une permission expresse. Mais les pauvres et les malheureux furent toujours ses privilégiés. Comme dans son jeune âge, elle avait pour eux plus que du dévouement, elle vénérât en eux d'autres Jésus-Christ. Les sœurs malades et les étrangers qui recevaient l'hospitalité au couvent étaient aussi l'objet de sa sollicitude et de ses prévenances charitables. Ce fut dans l'humble fonction de portière qu'on vint la chercher pour l'élever à la dignité de maîtresse des novices.

Au milieu de toutes ces occupations, Marie-Crescence montrait une activité infatigable. Et cependant il était rare que son faible corps, exténué par les fatigues et les privations, ne fût pas sous l'influence de quelque maladie. Dès son entrée en religion les douleurs de tête et de dents furent son pain à peu près quotidien : et à tous ces maux point de remède, pas même pour la soulager une parole de compassion. Malgré ses souffrances elle conservait une paix inaltérable : « *Je puis tout en celui qui me fortifie,* » aimait-elle à répéter avec saint Paul. Courage héroïque, car les souffrances ne faisaient que croître avec l'âge ; bientôt les médecins durent renoncer à la traiter : les remèdes ne produisaient sur elle aucun effet, ne lui apportaient aucun soulagement ; mais par contre on voyait souvent le mal disparaître instantanément, laissant la malade en parfaite santé : elle était évidemment une victime choisie par Dieu pour expier les crimes de ses contemporains.

C'est ainsi que de nos jours encore Dieu se plaît à choisir des âmes privilégiées ; il leur met au cœur la passion de la croix, la soif de l'expiation ; et ces âmes crucifiées avec le Christ sont des victimes qui contrebalancent par la générosité de leur sacrifice l'indifférence et l'impiété du grand nombre.

Voici quelques exemples de ces guérisons miraculeuses dont la Bienheureuse fut souvent l'objet. Au mois de février 1718, elle fut atteinte d'une fièvre dangereuse qui la mit à deux doigts de la mort. Impossible de la soulager. On songeait à lui administrer les derniers sacrements, quand la malade avertit son confesseur que le lendemain elle serait guérie : Notre-Seigneur le lui avait promis. De fait, le lendemain elle se leva parfaitement guérie et reprit la vie de la communauté.

Un autre jour, elle eut le pied droit tellement raidi et déformé qu'il lui fut impossible de le poser à terre ; elle ne pouvait pourtant se résigner à manquer la sainte Communion. Elle ne ressemblait pas

sur ce point à ta  
dre incommo  
sante pour se d  
il est vrai, qu'u  
plus ennuyeux c  
cœur embrasé c  
plus grand des r  
descendre au cl  
son aide, et elle  
ramenée à sa pl

Sans doute, ce  
ser la victime ;  
gantes. Mais si  
vers Dieu d'un él  
n'emploie pas à  
deux heures du  
lui permettait, s  
à quatre heures,  
première au cho  
aux prières et au  
le lui permirent,  
vieux communs.  
gea à donner de  
les faibles et cons  
forces qui débora  
devoir ou d'une  
régularité ; dans s  
de temps.

Nous avons vu  
tabernacle ; nous  
cevoir le divin E  
ne se refroidit jan  
veur de communi  
qu'après vingt an  
plus héroïques v  
généreuses pour o  
fallait l'acheter à u  
autant à tout le m  
se rendre indigne

xpresse. Mais égiés. Comme rouement, elle es et les étran- si l'objet de sa dans l'humble er à la dignité

nce montrait ue son faible pas sous l'in- n les douleurs n : et à tous une parole de paix inaltéra- t répéter avec faisaient que r à la traiter : i apportaient le mal dispa- nté : elle était les crimes de

à choisir des croix, la soif t des victimes l'indifférence

euses dont la 718, elle fut s de la mort. r les derniers le lendemain e fait, le len- e la commu-

déformé qu'il ourtant se ré- semblait pas

sur ce point à tant d'âmes qui se croient pieuses, et pour qui la moindre incommodité, le moindre scrupule est une raison plus que suffisante pour se dispenser de la sainte Communion ; elles n'y voient, il est vrai, qu'un exercice de piété comme les autres, parfois, hélas ! plus ennuyeux que les autres. Pour le cœur de notre Bienheureuse, cœur embrasé d'amour pour Jésus, perdre une Communion était le plus grand des malheurs. Elle supplia deux de ses sœurs de l'aider à descendre au chœur et à s'approcher de la sainte Table ; on vint à son aide, et elle put recevoir son Bien-Aimé ; mais à peine l'eut-on ramenée à sa place que son pied se trouva entièrement rétabli.

Sans doute, ces nombreuses maladies finirent à la longue par épuiser la victime ; on dut la restreindre à des occupations moins fatigantes. Mais si le corps s'affaiblissait, l'âme, de son côté, s'élançait vers Dieu d'un élan de jour en jour plus généreux. « Le temps qu'on n'emploie pas à la prière, disait-elle, est du temps perdu. Aussi, dès deux heures du matin, et même dès minuit, quand la supérieure le lui permettait, se levait-elle pour vaquer à la prière ; tous les matins à quatre heures, heure du lever de la communauté, on la trouvait la première au chœur. Jamais elle ne manqua aux exercices réguliers, aux prières et autres réunions de la communauté ; tant que ses forces le lui permirent, on la vit d'une exactitude exemplaire à tous les travaux communs. Bientôt, il est vrai, la réputation de sa sainteté l'obligea à donner de longues heures à la charité, il lui fallut encourager les faibles et consoler les affligés, distribuer à tous les lumières et les forces qui débordaient de son cœur ardent. Mais en dehors de ce devoir ou d'une maladie sérieuse, rien ne pouvait l'exempter de la régularité ; dans sa journée, point de paroles oiseuses, point de pertes de temps.

Nous avons vu déjà sa grande dévotion envers l'Hôte Divin du tabernacle ; nous avons vu avec quelle ferveur elle se préparait à recevoir le divin Epoux de son âme. Faut-il ajouter que cette ferveur ne se refroidit jamais, surtout depuis le jour où on lui accorda la faveur de communier tous les matins ? Elle n'obtint cette permission qu'après vingt années de vie religieuse passées dans l'exercice des plus héroïques vertus. Hélas ! quelles seraient les personnes assez généreuses pour oser, de nos jours, prétendre à cette faveur, s'il leur fallait l'acheter à un semblable prix ? Le bon Dieu n'en demande pas autant à tout le monde, je le veux bien ; mais encore faut-il ne point se rendre indigne de cette faveur par une vie toute mondaine, vouée



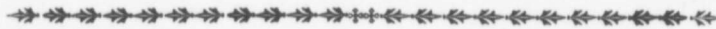
à la dissipation, quand elle n'est pas livrée à la médisance et à la calomnie. Une personne qui de propos délibéré, sans honte et sans scrupule, déchire du matin au soir la réputation du prochain, peut-elle communier tous les jours et même toutes les semaines ? Une fois par mois : c'est encore trop pour elle. — Mais, dira-t-elle, mon confesseur me le permet, me l'ordonne même ! — Peut-être ! mais parlez franchement, est-ce que par hasard, vous ne l'induiriez pas en erreur ? Est-ce que voilant habilement vos propres défauts, vous n'accusez pas plutôt ceux du prochain ? Est-ce qu'au lieu de lui parler de vos fautes, vous ne l'entretenez pas plutôt de vos mérites et de vos vertus ? Est-ce qu'au lieu d'être humble, sincère et simple au tribunal de la Pénitence, vous n'y apportez pas réellement, bien que peut-être sans calcul, de la diplomatie et des réticences ? Dès lors, prenez garde, si vous abusez de la fréquente communion, c'est vous seule — et non pas votre confesseur, — qui assumez toute la responsabilité de cette véritable profanation.

FR. MARIE ANSELME, O. F. M.

(A suivre)



## Les Montagnes de la Bible



ENSEMBLE, chers Lecteurs, nous avons fait durant les années précédentes un pèlerinage aux Sanctuaires de la Couronne franciscaine. Il a été long, mais n'est-il pas vrai que nous y avons appris bien des choses et que nous avons pu en retirer une grande édification.

C'est à un autre pèlerinage que je vous convie aujourd'hui. Nous allons partir pour les montagnes des pays bibliques. Oh ! ce sera un long voyage sûrement. Nous traverserons en entier ce mystérieux Orient d'où est sortie la Vie. Dédaignant les plaines, les vallées, les villes, les

monuments de les montagnes. de vastes panoramas fixerons l'écho Lecteurs, aux 1 mon, du Garizi et du Calvaire nous les gravirons

D'ailleurs, chers Lecteurs, si vous n'avez ni à la force de votre cher foyer visiter ces monuments ; vous pouvez circuler autour accompagner et sous nos yeux. ble ; d'impérieux venir à vous dans quoi venir nous convier à leur é

C'est d'abord qui, si elle est la Sainte (regardez la Terre-Sainte que tes, pour nous imiter de nos Pères, vous rafraîchir les sources l'Histoire Sainte,

C'est surtout les leçons de vertu et grand besoin à nous sans élévation.

Pour commencer yeux vers les montagnes c'est de là, de leur venir *auxilium* m

Oui, levons les

monuments de l'orgueil humain, nous ne nous arrêterons que devant les montagnes. Nous les gravirons l'une après l'autre, nous y jouirons de vastes panoramas, nous y entendrons de salutaires leçons, nous y fixerons l'écho des antiques souvenirs. Tressaillez à l'avance, chers Lecteurs, aux noms de l'Ararat et du Sinaï, du Thabor, et de l'Hermon, du Garizim et de l'Hébal, du Carmel, de Gelboë, du mont Sion et du Calvaire et il y en aura une foule d'autres sur notre route, et nous les gravirons tous.

D'ailleurs, chers Lecteurs, ne vous effrayez pas à la pensée des fatigues ou des sacrifices que pourra vous imposer un si long voyage ; vous n'aurez ni à vous embarquer pour ces lointains pays, ni à faire, à la force de vos jarrets, ces ascensions pénibles — non, sans quitter votre cher foyer, sans laisser vos parents aimés, vous allez pouvoir visiter ces montagnes si riches de souvenirs, et *remplies* d'enseignements ; vous pourrez même en propageant la *Revue*, en la faisant circuler autour de vous, permettre à vos parents et amis de vous accompagner et de jouir des magnifiques panoramas qui vont passer sous nos yeux. En d'autres termes, voyez quelles montagnes aimables ; d'impérieux devoirs vous empêchent d'aller à elles, elles vont venir à vous dans vos propres demeures. Mais, me direz-vous, pourquoi venir nous parler des montagnes de la Bible — pourquoi nous convier à leur étude ?

C'est d'abord parce que vous êtes les lecteurs assidus d'une *Revue* qui, si elle est la *Revue du Tiers-Ordre* est aussi celle de la *Terre-Sainte* (regardez la couverture de cette *Revue*) ; or c'est précisément la Terre-Sainte que nous parcourons, franchissant rarement ses limites, pour nous intéresser aux travaux, aux luttes et aux souffrances de nos Pères, vos frères en saint François. C'est encore afin de rafraîchir les souvenirs de votre enfance chrétienne sur la Bible et l'Histoire Sainte, l'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est surtout afin de faire descendre des montagnes les grandes leçons de vertu dont vos âmes sont avides et dont elles ont un si grand besoin à notre époque qui vit terre à terre sans idéal — comme sans élévation.

Pour commencer, imitons le Roi-Prophète, comme lui levons les yeux vers les montagnes : *levavi oculos meos in montes*, (Ps. 120) c'est de là, de leurs sommets que va nous venir la lumière, « *unde veniet auxilium mihi.* »

Oui, levons les yeux et regardons, prêtons l'oreille et entendons. —

Quelle est l'impression que la vue de ces montagnes produit sur nous ?

Quelle grande voix nous apportent-elles ?

Regardons d'abord — levons les yeux — leurs cimes altières s'élèvent fièrement dans les airs au-dessus des vallées et des collines ; au moment de les gravir il semble que nous allons prendre le chemin du ciel ; à mesure que nous nous élèverons, nous le sentons, nos cœurs s'élèveront, eux aussi, et nous répéterons à n'en pas douter la parole de Dieu : « le sommet des montagnes est à Dieu : » *Altitudines montium ipsius sunt.* (Ps. 94) Oui, la première impression produite sur nous par les montagnes est celle-ci : elles nous rapprochent de Dieu en nous disant notre faiblesse et notre néant.

Levons encore les yeux et regardons-les — nous les voyons tantôt recouvertes à peine de quelques plantes maigres et rachitiques, leur sol est aride — symbole des âmes orgueilleuses et stériles dans les vastes champs du Père de famille ; — tantôt elles sont couronnées d'une végétation luxuriante : des arbres séculaires poussent dans leurs flancs robustes et féconds de puissantes racines — symbole des âmes courageuses nourries à l'école des bons combats ; — tantôt c'est l'hiver qui vient parer les pics superbes d'un blanc manteau d'hermine — symbole des âmes pures et innocentes que la vertu constante élève jusqu'à Dieu au-dessus des basses régions de la terre et du temps : et quelque soit le jour sous lequel elles se présentent à nous, les montagnes conservent toujours un aspect imposant, majestueux, j'allais dire presque divin.

Prêtons l'oreille — écoutons et demandons à ces mêmes montagnes de nous révéler leur éloquence et de nous faire entendre leur grande voix.

Ah ! nous disent-elles, faibles mortels, notre altitude vous saisit et vous vous arrêtez, comme éternés, devant nous le cœur rempli d'admiration — rappelez-vous, en nous contemplant que nous ne sommes ici que pour vous servir d'échelons — venez, et par nous montez à Dieu — car vous êtes fait pour vous élever à Lui, non pour descendre — nos têtes qui se cachent dans les nues, que le soleil vient, tous les jours, baiser de ses rayons matinaux vous disent aussi : vos fronts sont créés pour regarder le ciel et y contempler un jour le Divin Soleil de justice. Notre élévation qui nous place au-dessus des fleuves, des ruisseaux, des mers, des villes et des campagnes vous avertit que vous devez vous-mêmes par des ascensions successives franchir les

degrés de la p  
établir sur ces  
et si bon : *mira*  
nous vous faiso  
vos cœurs aux  
terrestres, élevez  
jusqu'aux somm  
affaibli — *sursua*  
là vous rencon  
mosphère où se  
où habite Dieu l  
*n eo.* (Ps. 67.)

Écoutez ce q  
vous n'êtes que  
qu'une fragile fle  
vapeur subtile qu  
brin d'herbe qui  
fait peine. — Ent  
les, avec nos roch  
dues à nos flancs  
même origine, le  
imperceptibles. l  
de nos proportio  
l'espace — si vous  
nous envier — vo  
tagnes habitées pa  
devenir ces monts  
vous chaque jou  
vraies montagnes  
sacrifice et vous d  
montagnes souven  
les hauteurs : *mon*

Écoutez une d  
ô hommes, nous c  
nous, nous nous p  
s'appelle l'écho. —  
répétons ; appele  
Toujours nous son  
que vous nous cc

es produit sur

es altièrès s'é-  
des collines ;  
ndre le chemin  
sentons, nos  
pas douter la  
: » *Altitudines*  
ssion produite  
pprochent de

voyons tantôt  
chitiques, leur  
files dans les  
t couronnées  
ent dans leurs  
ole des âmes  
ntôt c'est l'hi-  
d'hermine—  
nstante élève  
et du temps :  
à nous, les  
majestueux,

es montagnes  
e leur grande

vous saisit et  
rempli d'ad-  
s ne sommes  
is montez à  
pour descen-  
il vient, tous  
i : vos fronts  
our le Divin  
s des fleuves,  
s avertit que  
franchir les

degrés de la perfection, comme on gravit une montagne et vous établir sur ces montagnes sereines où Dieu se montre si admirable et si bon : *mirabilis in altis Dominus*. (Ps. 92) Ecoutez la voix que nous vous faisons entendre avec l'Eglise : *sursum corda* — arrachez vos cœurs aux riens qui passent, secouez les chaînes des bagatelles terrestres, élevez-vous, comme nous, au-dessus de la fange du péché jusqu'aux sommets de la vertu dont nous ne sommes qu'un symbole affaibli — *sursum corda* plus haut que nous, vous pouvez monter — là vous rencontrerez l'atmosphère qu'ont respirée les Saints, l'atmosphère où se fait entendre le cantique des anges, l'atmosphère où habite Dieu lui-même : *mons in quo beneplacitum est Deo habitare n eo*. (Ps. 67.)

Ecoutons ce que nous disent encore les montagnes : « O hommes, vous n'êtes que terre et que cendre » *terra et cinis* — vous n'êtes qu'une fragile fleur de vie humaine, flétrie aussitôt qu'écloso — une vapeur subtile que la plus légère brise dissipe à tout jamais — un brin d'herbe qui ne tarde pas à se faner *fanum* et votre néant vous fait peine. — Entendez-le et consolez-vous : avec nos masses colossales, avec nos rochers immenses, avec ces forêts magnifiques suspendues à nos flancs nous ne sommes pas plus que vous. Nous avons la même origine, les mêmes éléments constitutifs, les mêmes atomes imperceptibles. Nous vous voyons : vous admirez la magnificence de nos proportions gigantesques et la place que nous occupons dans l'espace — si vous le voulez, même sur ce point vous n'avez rien à nous envier — vous pouvez mieux que nous devenir de vraies montagnes habitées par Dieu — voulez-vous, selon la pensée d'Origène, devenir ces monts aînés de l'Eternel : *mons Dei esse incipies* — faites-vous chaque jour une moisson abondante de bonnes œuvres, de vraies montagnes de mérites par la prière, le renoncement et le sacrifice et vous deviendrez grands, puissants devant Dieu, de saintes montagnes souvent visitées par Celui qui se fait un plaisir d'habiter les hauteurs : *mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo*.

Ecoutons une dernière fois et que nous dit la voix des Montagnes : ô hommes, nous crient-elles, vous le savez, lorsque vous venez parmi nous, nous nous prêtons, selon nos caprices, à ce phénomène qui s'appelle l'*écho*. — En effet articulez-vous quelques mots, nous les répétons ; appelez-vous un ami écarté, nous redisons votre appel. Toujours nous sommes attentives à recevoir pour les redire les sons que vous nous confiez, toujours nous nous faisons un devoir de

répéter les paroles que vous prononcez devant nous. — Comprenez-vous qu'il y a encore là, chers Lecteurs, une leçon que nous donnent les montagnes : « Et vous aussi, vous recevez souvent des paroles, paroles plus saintes et plus pures que celles qui arrivent jusqu'à nous — ce sont les paroles de Dieu et de ses ministres. — Comment les recevez-vous ? Les recueillez-vous, comme nous, avec empressement et attention pour les répéter ensuite avec fidélité dans une conduite passionnément chrétienne. Ah ! qu'il en soit ainsi et Dieu avec bonheur habitera la montagne de votre cœur : *mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo.* — »

Voilà donc, chers Lecteurs, un premier aperçu sur les montagnes et n'avons-nous pas le droit de redire la parole du Roi-Prophète : *Levavi oculos meos in montes* (Ps. 120) nous avons levé les yeux vers les hauteurs : *unde veniet auxilium mihi* et nous les comprenons déjà, c'est de ces hauteurs que vont descendre pour nous de précieux enseignements et de grandes leçons.

Ces leçons nous les recueillerons une à une plus à loisir dans l'étude particulière que nous ferons de chacune de ces montagnes qui vont se constituer tour à tour nos maîtres et nos modèles.

Il reste pour terminer cet article, qui doit servir d'introduction à ceux qui vont suivre, à dire quelques mots des montagnes dans le plan divin :

« Il est remarquable, dit Mgr de la Bouillerie, que les faits les plus importants de la religion se passent sur les montagnes.

« L'arche s'arrête après le déluge sur une montagne d'Arménie ; le mont d'Ararat d'après l'opinion la plus commune. — Dieu commande à Abraham d'aller lui offrir le premier sacrifice humain dans la personne de son fils Isaac — ce sera sur le Mont Moriah. Jéhovah dicte ses lois à Moïse, sur le Mont Sinai — Le prophète Elie veut-il entendre la voix du Seigneur, qu'il gravisse l'Horeb. Lorsque Dieu veut établir le siège de la royauté de David, il le fait sur la montagne de Sion.

Voilà pour l'Ancien Testament. Dans le Nouveau, « à peine Marie « a-t-elle conçu son Divin Fils dans ses chastes entrailles qu'elle « s'élève sur les montagnes. Lorsque Jésus-Christ veut remporter sa « victoire sur le démon, il se retire sur le mont de la Quarantaine. « Quand il commence sa vie apostolique, c'est du haut d'une montagne qu'il parle pour la première fois à la foule. Il conduit sur le « Thabor ses trois disciples les plus aimés et pour leur laisser un

« rayon de sa glo  
« veillant et en p  
« Calvaire, et enfi  
« Père, il revoit u  
« Galilée et de là

Et depuis lors,  
tagnes n'a pas din  
notre travail de le  
que la plupart des  
passent sur les m  
plupart des famill  
que le Mont Cass  
tagnes du Dauphin  
Saint-Bernard ? —  
apparitions miracu  
le mont Gargan ?  
que Lourdes avec  
Tout cela, chers  
vers les montagnes  
nous viendra le se  
*veniet auxilium mi*



## L'esprit



Montréal dans une  
tout entier.

omprenez-vous  
as donnent les  
aroles, paroles  
l'â nous — ce  
nent les rece-  
empressément  
une conduite  
Dieu avec bon-  
beneplacitum

es montagnes  
loi-Prophète :  
les yeux vers  
comprenons  
s de précieux

à loisir dans  
s montagnes  
dèles.  
ntroduction à  
gnes dans le

faits les plus  
i.  
Arménie ; le  
Dieu com-  
humain dans  
iah. Jéhovah  
e Elie veut-  
eb. Lorsque  
e fait sur la

peine Marie  
ailles qu'elle  
emporter sa  
Quarantaine.  
d'une mon-  
nduit sur le  
r laisser un

« rayon de sa gloire, là ils se transfigure. Il prélude à sa Passion en  
« veillant et en priant sur la montagne des Oliviers. Il meurt sur le  
« Calvaire, et enfin quand il est près de remonter dans le sein de son  
« Père, il revoit une dernière fois ses apôtres sur une montagne de la  
« Galilée et de là il s'élève vers les cieux. »

Et depuis lors, c'est-à-dire depuis Notre-Seigneur, le rôle des mon-  
tagnes n'a pas diminué — il n'entre pas dans les limites restreintes de  
notre travail de les étudier à ce point de vue. Mais n'est-il pas vrai  
que la plupart des événements importants de notre sainte Religion se  
passent sur les montagnes. Dites-moi donc où prennent naissance la  
plupart des familles religieuses ? Qu'est-ce que le Carmel ? Qu'est-ce  
que le Mont Cassin ? Qu'est-ce que l'Alverne ? Que sont les mon-  
tagnes du Dauphiné et la Grande Chartreuse ? Qu'est-ce que le mont  
Saint-Bernard ? — Et quand Dieu veut se manifester à nous par des  
apparitions miraculeuses, où le fait-il ? Qu'est-ce que Saint Michel et  
le mont Gargan ? Que sont les montagnes de la Salette et qu'est-ce  
que Lourdes avec ses roches massabiellles désormais inoubliables ?  
Tout cela, chers Lecteurs, c'est Dieu nous disant : levez les yeux  
vers les montagnes : *levavi oculos meos in montes*, car c'est de là que  
nous viendra le secours et la lumière dont vous avez besoin : *unde  
veniet auxilium mihi.*

FR. GASTON, O. F. M.



## L'esprit du siècle et le Tiers-Ordre



QUE l'esprit du siècle soit un esprit païen tout le  
monde le sait, que l'esprit chrétien soit diamé-  
tralement opposé à cet esprit du siècle, voilà ce  
que tout catholique devrait également savoir ;  
mais qu'en pratique, un grand nombre de chré-  
tiens — tous ceux qu'on appelle mondains —  
vivent comme des païens, voilà le fait qu'il faut  
malheureusement constater. C'est le mal que  
vient de signaler Monseigneur l'Archevêque de

Montréal dans une lettre pastorale qui devrait être lue dans le pays  
tout entier.

Nos Tertiaires du diocèse l'ont entendue, mais nous voudrions la porter à la connaissance de tous nos lecteurs, du moins dans ses grandes lignes.

La question traitée est toujours actuelle, mais à cette époque de l'année elle nous paraît plus opportune que jamais. Le carême va s'ouvrir bientôt et pour beaucoup de demi-chrétiens, chrétiens de ce christianisme à l'eau de rose qui ne vise qu'au bien-être, ces jours de pénitence, — sans pénitence pour eux, — vont être entremêlés de réunions, de plaisirs, de réjouissances bien contraires à l'esprit de l'Eglise, l'esprit du siècle va l'emporter sur l'esprit de Jésus-Christ : le Carnaval, la Mi-Carême se préparent, à la grande douleur des vrais chrétiens. — Cette douleur doit être la vôtre, chers Lecteurs. C'est la douleur du Pasteur du diocèse de Montréal. Ecoutez-le :

« Malheureusement, une atmosphère de mollesse et de relâchement, l'aurait des frivolités du siècle, la fièvre des plaisirs menacent de remplacer, dans un trop grand nombre de familles, ces traditions salutaires de piété solide et de tempérance chrétienne. »

De nos jours trop souvent le père et la mère au foyer se sont découronnés eux-mêmes par une vie trop mondaine et ne lèguent à leurs enfants qu'une religion de caprices ; mais alors qu'arrive-t-il ?

« Sollicités, dans cette vie de liberté exagérée, de désœuvrement et de dissipation, par des lectures frivoles ou deshonnêtes, par la licence des rues, des théâtres et quelquefois même des salons, par des fréquentations sans surveillance ou des promenades prolongées si souvent et si avant dans la nuit, par les funestes entraînements des clubs et des maisons de jeux, par les dangers non moins graves qu'offre la mode des excursions... Sollicités par ces millés tentations extérieures qui se sont multipliées sans cesse et ne craignent plus maintenant de s'étaler au grand jour, combien de jeunes gens et même de jeunes filles contractent des habitudes perniciosés, se précipitent de témérités en témérités, de périls en périls, sans penser à s'arrêter pour mesurer, aux clartés de la raison et de la foi, l'abîme qui se creuse sous leurs pas ? »

« Les théâtres et les réunions mondaines sont peut-être, à l'heure présente, les fléaux les plus à craindre parmi tous ceux que nous avons mentionnés. »

« A la place des divertissements honnêtes... voici, aujourd'hui, dans un grand nombre de salons, au témoignage d'hommes

« prudents et mo  
« mes qui vont  
« des propos et d  
« pas dans des c  
« Nous consta  
« de ne plus acc  
« habitude d'excl  
« n'y convier qu  
« servir, en guis  
« faibles créature  
« trôle effectif. »

« En résumé, c  
« société modern  
« part du temps c

« Que dirons-n  
« d'enfants dont l  
« Jamais nous n  
« la part des pare

« Les représen  
« réunions monda  
« surtout... »

« Par les entra  
« plus sacrés mên  
« vos familles, no  
« de vous faire les  
« les conduire vou  
« dangereux... »

« Le théâtre est  
« notre ville... »

Toutes ces pla  
n'ont que trop leu  
raison, que Sa Gra  
« La conscience n  
« vigoureuse indig  
« neur de leurs jeu  
« nir absolument d

is voudrions la  
noins dans ses

ette époque de

Le carême va  
chrétiens de ce  
re, ces jours de  
entremêlés de  
s à l'esprit de

Jésus-Christ :  
e douleur des

hers Lecteurs.

Ecoutez-le :

et de relâche-

isirs menacent

, ces traditions

e. »

foyer se sont

t ne lèguent à

qu'arrive-t-il ?

soeuvement et

nnêtes, par la

les salons, par

les prolongées

entraînements

s non moins

par ces millé

sse et ne crai-

bien de jeunes

des pernicious-

ils en périls;

a raison et de

être, à l'heure

eux que nous

aujourd'hui,

ge d'hommes

« prudents et modérés, des danses qui blessent la décence, des costumes qui vont jusqu'à outrager le bon goût autant que la pudeur, des propos et des chants d'un caractère tel qu'on ne les tolérerait pas dans des cercles plus intimes... »

« Nous constatons même, avec douleur, que la coutume se répand de ne plus accompagner les jeunes filles aux bals ; que c'est une habitude d'exclure systématiquement de ces bals les parents, et de n'y convier que la jeunesse ; que parfois l'on ne craint pas d'y servir, en guise de rafraîchissement, des boissons capiteuses aux faibles créatures abandonnées ainsi sans surveillance et sans contrôle effectif. »

« En résumé, ces soirées, telles que les ont faites les usages de la société moderne, sont excessivement périlleuses toujours, et la plupart du temps coupables. »

« Que dirons-nous après cela, Nos Très Chers Frères des bals d'enfants dont la mode s'acclimate de plus en plus parmi nous ? Jamais nous n'avons pu comprendre une pareille aberration de la part des parents. »

« Les représentations théâtrales constituent un autre genre de réunions mondaines, extrêmement ruineuses pour les adolescents surtout... »

« Par les entrailles de Jésus-Christ, au nom de vos intérêts les plus sacrés même ici-bas ; au nom de l'honneur et de l'avenir de vos familles, nous vous en adjurons, parents chrétiens ! bien loin de vous faire les complices des goûts délétères de vos enfants et de les conduire vous-même aux théâtres, défendez-les contre ces lieux dangereux... »

« Le théâtre est, nous pouvons le dire, le danger du moment pour notre ville... »

Toutes ces plaintes remplies d'angoisses, ces sombres tableaux n'ont que trop leur raison d'être. Aussi est-ce avec non moins de raison, que Sa Grandeur ajoute : « Que faut-il penser de ces mœurs ? La conscience ne fait-elle pas un devoir de les flétrir avec une vigoureuse indignation ? Les parents désireux de protéger l'honneur de leurs jeunes filles et de leurs fils, ne devraient-ils pas bannir absolument de si déplorables abus des soirées qu'ils auraient à



« donner ? Ne devraient-ils pas créer entre eux *une ligue sainte* . . . »

Je m'arrête là, Chers Lecteurs, dans ces nombreuses citations, et je vous demande : *la ligue sainte* ne la connaissez-vous pas ? Ne dirait-on pas que Sa Grandeur ait voulu l'indiquer ?

La *Ligue sainte* contre les abus si graves du temps présent, il nous semble que c'est le Tiers-Ordre de saint François.

Ecoutez le sage Législateur qui n'est plus seulement le Saint du XIII<sup>e</sup> siècle, mais encore le grand Pape du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Ecoutez-le, il veut une ligue de pénitence, c'est l'Ordre de la Pénitence, de cette pénitence qui est précisément le fond de l'esprit chrétien, le triomphe sur l'esprit du siècle, l'extinction du goût pour les plaisirs du monde. Et au 1<sup>er</sup> article du règlement imposé à ces Ligueurs, il dit : *Les membres du Tiers-Ordre s'abstiendront de ce qui ressent le luxe et l'élégance mondaine et observeront les règles de la modestie*. Voilà déjà supprimées « cette atmosphère de mollesse et de relâchement, cette fièvre de plaisirs » reprochées au monde d'aujourd'hui.

Ecoutons encore la Règle (1) : *Dans leur famille, ils s'appliqueront à donner le bon exemple, à se livrer aux exercices de piété et aux bonnes œuvres. Ils ne laisseront pas entrer dans leurs maisons les LIVRES et les JOURNAUX qui peuvent porter quelque atteinte à la vertu et ils en interdiront la lecture à leurs subordonnés. Ils observeront la frugalité dans le boire et le manger* (2). Voilà comment le Tiers-Ordre entend rétablir au foyer « ces traditions salutaires de piété solide et de tempérance chrétienne perdues dans un trop grand nombre de familles. » Voilà comment il ne veut dans son sein que des parents soucieux des intérêts éternels de leurs enfants, veillant à ce qu'ils grandissent pour Dieu et pour la vertu. Dans ce but « *les Tertiaires éviteront les paroles deshonnêtes et les plaisanteries bouffonnes* (3), » éloignant de leurs enfants tout scandale et toute occasion mauvaise. C'est pour les prémunir contre ces mille tentations extérieures qui font contracter à tant de jeunes gens et de jeunes filles des habitudes pernicieuses, que Léon XIII sollicite la jeunesse surtout à s'enrôler sous la bannière de François, y conviant un jour par les exhortations les plus pressantes les membres des Congrégations de la Sainte Vierge reçus en audience par Lui.

(1) Règle, Ch. II. art. 8. — (2) Règle, Ch. II. art. 3. — (3) Art. 10.

On ne saura  
voilà la Ligue S

Ecoutez enc  
second de la Ma  
vigilance, les ba  
Les voilà signal  
daines qui sont j  
dre parmi tous c

Vous savez, cl  
jours tenu à ce p  
rigueur intempe  
intérêts du Tiers-  
grand nombre —  
cet article, en pa  
Tertiaires seront  
sauve. Quant au  
nombre s'élève ju  
Tiers-Ordre s'aba  
raison ? Vous le  
par la sentinelle v  
dire, le danger du  
sont excessivemen  
pables. »

Eh bien oui ! la  
Pontife Léon XI  
réforme sociale à  
« le Tiers-Ordre p  
« diminué ou disp  
« foi s'est affirmie  
« œuvres a reçu un  
« prudence du Ch  
« pièges des hommes  
« gner les Chrétiens

A la suite du Sc  
de Monseigneur P.  
fausse route, par c  
Tiers-Ordre ! Aim

*ligue sainte...* »  
 uses citations, et  
 vous pas? Ne

présent, il nous  
 ment le Saint du  
 t du xx<sup>e</sup> siècle  
 rdre de la Pénit  
 de l'esprit chré  
 lu goût pour les  
 t imposé à ces  
*ndront de ce qui*  
*les règles de la*  
 e mollesse et de  
 monde d'aujourd-

*e, ils s'applique-*  
*de piété et aux*  
*urs maisons les*  
*teinte à la vertu*  
*ls observeront la*  
 ment le Tiers-  
 itaires de piété  
 rop grand nom-  
 n sein que des  
 ts, veillant à ce  
 ce but « *les Ter-*  
*nteries bouffon-*  
 toute occasion  
 tentations exté-  
 de jeunes filles  
 la jeunesse sur-  
 ant un jour par  
 Congrégations

On ne saurait trop le reconnaître et le proclamer ; le Tiers-Ordre voilà la Ligue Sainte contre les désordres des temps présents.

Ecoutez encore cet article si simple mais si énergique ; c'est le second de la *Manière de vivre* : « *Ils devront fuir avec la plus grande vigilance, les bals et les spectacles dangereux et les repas licencieux.* Les voilà signalés et combattus « les théâtres et les réunions mondaines qui sont peut-être à l'heure présente, les fléaux les plus à craindre parmi tous ceux que nous avons mentionnés. »

Vous savez, chers Tertiaires, avec quelle insistance nous avons toujours tenu à ce point de la Règle. Plus d'une fois on a trouvé cette rigueur intempestive et exagérée, on a protesté au nom même des intérêts du Tiers-Ordre, prétendant que jamais il ne deviendrait le grand nombre — tel que le désire le Pape — si on ne transige avec cet article, en particulier. Soit ! avons-nous toujours répondu, les Tertiaires seront le petit nombre, mais c'est le petit nombre qui se sauve. Quant au Souverain Pontife ce qu'il veut, c'est que le grand nombre s'élève jusqu'au niveau du Tiers-Ordre, et non pas que le Tiers-Ordre s'abaisse jusqu'au niveau du grand nombre. Avions-nous raison ? Vous le comprenez, par ce cri d'alarme qui vient d'être jeté par la sentinelle vigilante d'Israël : « Le théâtre est, nous pouvons le dire, le danger du moment pour notre ville. » « Les soirées actuelles, sont excessivement périlleuses toujours, et la plupart du temps coupables. »

Eh bien oui ! la ligue sainte c'est le Tiers-Ordre dont le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, a dit et redit : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. « Partout, ajoutez-il, où « le Tiers-Ordre prospère et fonctionne sérieusement, les vices ont « diminué ou disparu, les mœurs sont devenues plus chrétiennes, la « foi s'est affermie, la ferveur a augmenté, la pratique des bonnes « œuvres a reçu une vive impulsion et les fidèles, formés à la divine « prudence du Christ évitent avec plus de facilité et d'assurance les « pièges des hommes perfides qui cherchent par tous les moyens à éloi- « gner les Chrétiens du sein de l'Eglise. »

A la suite du Souverain Pontife, à la lumière des enseignements de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, nous ne saurions faire fausse route, par conséquent ; *vive notre Sainte Ligue !* Vive notre Tiers-Ordre ! Aimons-le ! pratiquons-le ! Propageons-le !



## Nouvelles de Rome



**L**e Jubilé pontifical de Léon XIII. — Malgré les nouvelles tant anxieuses d'un grand nombre de journaux, Léon XIII conserve la belle verdure de sa vieillesse, et l'étonnante lucidité de son intelligence. Les audiences se succèdent comme d'habitude au Vatican, et chacun reste surpris de l'aimable vivacité avec laquelle le Souverain Pontife reçoit les hommages de ses enfants.

Sa Sainteté entretient volontiers l'espoir de célébrer le 20 février 1902 son jubilé pontifical. On sait que depuis saint Pierre, Pie IX fut le seul Pape dont le règne embrassât un quart de siècle. Tout fait espérer qu'une semblable consolation sera donnée au Souverain Pontife actuel.

La semaine religieuse de Rome invite les fidèles du monde entier à se préparer à cet heureux anniversaire par les œuvres suivantes :

Prière commune pour le Pape. — Pèlerinages à Rome aux mois de mars, avril, mai 1902. — Une obole pour le denier de Saint Pierre. — Concourir au don collectif qui doit être fait au Saint-Père, de la tiare d'or dont il se servira pour la cérémonie de son jubilé.

**Restauration de Sainte-Cécile.** — Après avoir été fermée de longs mois, la basilique de Sainte-Cécile au Transtévère, élevée sur les ruines du palais de la martyre, vient d'être rendue au culte par l'E<sup>me</sup> Card. Rampolla. C'est une nouvelle merveille que la dévotion du Cardinal et les travaux assidus de ses collaborateurs ont rendue à la lumière.

Sous le pavé de la basilique, la crypte a été agrandie, ornée de marbres précieux, de mosaïques artistiques, d'ors brillants qui miroitent sous le feu des lampes électriques. C'est l'ancienne habitation de la Sainte, que des fouilles récentes ont révélée entièrement. Les sarcophages de Cécile, de Valérien, de Tiburce ont été placés au centre, et tout en face dans une niche vivement éclairée se dresse la candide et si pieuse statue de la Sainte, en prières, œuvre du professeur Auréli. La fête de sainte Cécile a été solennisée plus que de coutume, et une foule de Romains se sont portés vers le Transtévère

pour  
restau  
béné l  
Sor  
les au  
digne  
Mc  
de sai  
P. Bra  
regrets  
travail



Ch



donner  
atténué  
S. G  
général  
R<sup>me</sup> P.  
les em  
C'est u  
les préc

« C'es  
Votre G  
place de  
de leurs

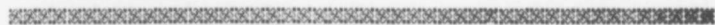
pour y contempler le temple si heureusement et si magnifiquement restauré. C'est le Card. Rampolla qui a consacré à nouveau l'église, béni la crypte et la statue qui la décore.

Son Eminence était entourée de nombreux prélats, qui consacraient les autels latéraux. La musique, dirigée par le Maëstro Capocci, était digne de la patronne de l'harmonie.

**Mort d'un Définitiveur Général.** — Le 27 novembre, l'Ordre de saint François a perdu un de ses Définitiveurs Généraux, le T. R. P. Bralic, de la Province de Bosnie. Le défunt laisse de grands regrets, et notre prochaine correspondance dira quelque chose de ses travaux et du vide qu'il laisse à la Curie Généralice.



## Chronique de la Terre-Sainte



**Les Troubles de Jérusalem.** — Dans le numéro du mois dernier, nous avons raconté les troubles de Jérusalem, tels que nous les avaient rapportés les différents récits parus jusqu'alors. — Nous sommes à même de donner aujourd'hui de nouveaux détails qui ne sont pas de nature à atténuer les tristes faits auxquels nous faisons allusion.

S. G. Mgr Potron, évêque titulaire de Jéricho, Commissaire général de Terre-Sainte, résidant à notre Couvent de Paris, a reçu du R<sup>m</sup> P. Custode de Jérusalem une lettre à laquelle nous faisons les emprunts suivants pour compléter notre précédente narration. C'est un document authentique écrit avec plus de pondération que les précédents articles communiqués aux journaux.

Jérusalem, 7 novembre 1901.

Monseigneur,

« C'est le cœur déchiré que je viens porter à la connaissance de Votre Grandeur un fait horrible arrivé, le 4 novembre dernier, sur la place de la Basilique du Saint-Sépulcre. Les Grecs avaient tramé un de leurs complots ordinaires pour nous ravir des droits séculaires

que nous défendons au nom de l'Eglise et sous la protection de la France ; mais voyant qu'ils ne pouvaient arriver à l'usurper légalement par la ruse, ils recoururent à la violence et préparèrent un guet-apens qui aurait dû avoir pour conséquence naturelle, le massacre de plus de vingt de nos Religieux. Ce ne fut que par un pur miracle de la divine Providence que nous n'avons eu aucun décès à regretter. Nous comptons cependant seize blessés, parmi lesquels plusieurs très grièvement. Au nombre de ces derniers, se trouve le R. P. Prosper-Marie de Marennes (Diocèse de la Rochelle, France) Vicaire Custodial de Terre-Sainte, arraché presque miraculeusement aux mains des Grecs qui voulaient l'assommer.

« Le droit qui nous est contesté par les Grecs semblera peut-être chose futile aux personnes étrangères au pays ; mais pour qui a la connaissance des lieux, il en est bien autrement. La violence même à laquelle les Grecs ont eu recours pour nous le disputer est une preuve évidente de l'importance qu'ils y attachent. Du reste, c'est une coutume ancienne chez les Schismatiques de manger l'artichaut feuille par feuille. De même ils opèrent graduellement leurs usurpations ; mais leur dessein final bien prémédité est d'arriver, à un moment ou à l'autre, à donner à un chapitre de leur histoire le titre victorieux de *Finis Latinorum.* » (1)

Suit le récit détaillé des événements que nos lecteurs connaissent déjà : nous ne le répèterons pas, bien que ce récit soit plus clair que celui des journaux et détermine mieux les responsabilités.

Puis le R<sup>me</sup> P. Custode continue ainsi : « Toutes les communautés religieuses de Jérusalem n'ont eu pour nous que des paroles de sympathie et de compassion. Puis, au-dessus de la justice des hommes n'y a-t-il pas la justice infaillible de Dieu ? »

« Je ne m'étonnerais pas non plus que quelques gens malveillants tentent de rejeter sur M. Ferdinand Weit, gérant du consulat, une part de la responsabilité encourue par les autorités locales. Le monde est si souvent injuste envers qui accomplit courageusement son devoir ! C'est donc pour moi une obligation de conscience de protester devant Dieu et devant les hommes que la conduite de M. le Gérant Consulaire, en cette circonstance si grave, a été tout ce qu'elle pouvait être pour l'honneur de la Puissance protectrice et pour la défense des intérêts catholiques dans les Sanctuaires de Palestine. Viendra

(1) « C'en est fait des Latins. »

le temps où les  
Mais dès mainte  
bilité des doulou  
du Saint-Sépulcr  
fureur que l'auto

« On ne doit p  
fort de l'assuranc  
sa décision, était  
pacifique. C'est  
j'avais fait appele  
de se voir enlevé

« On parle de l  
quelques soldats.  
de cette terrible r  
c'est que nos Reli  
bâton.

« Les moines g  
nombre de cinq ;  
de M. le Consul  
habillé en moine

« Et maintenanc  
tice, d'abord celle  
surtout celle de D

« Une chose co  
promptement une  
ne tarderons pas à

« Le fameux *Sta*  
est une porte ouve  
et sans conscience,  
faveur pour nier et  
Catholique. Les  
se laisseront couch  
remplis de joie po  
servi leur sacrifice,  
tuaires qu'ils défenc  
et sereins sous les  
s'étonner de les v  
tuaires consacrés  
centaines de religie

protection de la  
l'usurper légale-  
rèrent un guet-  
le, le massacre  
un pur miracle  
écès à regretter.  
quels plusieurs  
le R. P. Pros-  
e) Vicaire Cus-  
ent aux mains

blera peut-être  
pour qui a la  
violence même  
puter est une  
Du reste, c'est  
manger l'arti-  
ellement leurs  
d'arriver, à un  
histoire le titre

rs connaissent  
plus clair que  
tés.

s les commu-  
ue des paroles  
la justice des

s malveillants  
consulat, une  
es. Le monde  
ment son de-  
de protester  
M. le Gérant  
e qu'elle pou-  
our la défense  
ine. Viendra

le temps où les documents parleront avec leur irréfutable éloquence. Mais dès maintenant je dois affirmer la vérité des faits. La responsabilité des douloureux événements du 4 novembre arrivés sur la place du Saint-Sépulcre doit être attribuée à la fureur fanatique des Grecs, fureur que l'autorité locale s'est montrée impuissante à réfréner.

« On ne doit pas oublier, en effet, que M. le Gérant Consulaire, fort de l'assurance donnée par le gouverneur qu'il maintenait toujours sa décision, était venu conférer avec moi pour arriver à une solution pacifique. C'est à ce moment que les Grecs, s'étant aperçus que j'avais fait appeler le Père Vicaire Custodial, craignirent sans doute de se voir enlever leurs victimes et entamèrent l'action.

« On parle de blessures reçues par quelques moines grecs et par quelques soldats. Qui pourra savoir au juste ce qui se passa au milieu de cette terrible mêlée ? En tout cas, il est un fait bien constant : c'est que nos Religieux n'avaient pas d'armes, pas même le moindre bâton.

« Les moines grecs blessés et portés à leur hôpital sont, dit-on, au nombre de cinq ; mais parmi ceux-ci, se trouve au propre témoignage de M. le Consul général de Russie rendu à moi-même, un séculier habillé en moine pour la circonstance.

« Et maintenant, Monseigneur, il ne me reste qu'à attendre la justice, d'abord celle des hommes autant qu'il leur sera possible, mais surtout celle de Dieu.

« Une chose cependant est certaine : c'est que si l'on ne met promptement une digue à la fanatique prépondérance grecque, nous ne tarderons pas à être chassés totalement des Sanctuaires.

« Le fameux *Statu quo*, dont personne ne connaît au juste la portée, est une porte ouverte à la violence arbitraire d'hommes sans honneur et sans conscience, qui savent toujours trouver des témoins en leur faveur pour nier et usurper l'un après l'autre les droits de l'Eglise Catholique. Les Franciscains seront sur la brèche jusqu'à la fin. Ils se laisseront coucher à terre comme les seize blessés du 4 novembre, remplis de joie pour avoir accompli leur devoir. Mais à quoi aura servi leur sacrifice, s'ils doivent se voir un jour expulsés des Sanctuaires qu'ils défendent ? et alors ceux qui les auront admirés, calmes et sereins sous les coups meurtriers de leurs ennemis, pourront-ils s'étonner de les voir pleurer, inconsolables, sur la perte de Sanctuaires consacrés pendant tant de siècles par le sang de plusieurs centaines de religieux.

« Oh ! si je pouvais m'entretenir avec quelques personnages influents ! Faites-le pour moi, Monseigneur. Je me recommande à vous ! Faites connaître l'état des choses, et alors, je ne doute nullement que ceux qui ont le pouvoir en main ne cherchent, sinon par devoir de religion, du moins par sentiment d'humanité à y remédier. . . »

Je vous prie, Monseigneur, etc. . .

FR. FREDIANO GIANNINI.

Custode de Terre Sainte.

On annonce que l'incident se résout ; quelques moines grecs sont arrêtés ; mais les auteurs de ces troubles, protégés par la Russie, sont en liberté. — Le Patriarche de Jérusalem s'est présenté à Constantinople, aux ambassades Française et Russe et a fait accepter par elles un règlement qui empêchera de nouvelles difficultés. — Puisse ce règlement avoir plus d'efficacité que tous ceux qui l'ont précédé !



## Chronique Franciscaine

### A TRAVERS LE MONDE

**U**n Artiste Tertiaire. — Au mois de décembre dernier, les Contemporains faisaient revivre, dans leurs 16 pages habituelles, la grande figure de Ferdinand Gaillard « un des graveurs les plus remarquables non seulement de France mais du monde entier. » Or cet artiste éminent était Tertiaire. Né à Paris en 1834, il entra dans le Tiers-Ordre en 1877. Sa grande âme s'harmonisait fort bien avec celle de saint François. Aussi, quand sur le désir de Léon XIII, il entreprit le portrait du Pontife, « il se rendit d'abord en pèlerinage à Assise, afin d'y demander au Poverello l'inspiration nécessaire pour exprimer sur la toile les traits du grand Pape ; » à sa profession de graveur, il joignait aussi celle de peintre. « D'une humilité égale à sa piété, il servait la messe et communiait tous les jours. » « Sa vie fut celle d'un saint. »

Après sa mort, un exemplaire et la statue telle fut exposée et assistèrent en confidence s'écria : « chante, on t'a rev des Franciscains. vrai disciple de s heureux modèle (

Un petit neveu près Libourne (France) de saint Yves, le âgé de soixante-quatre il fut blessé grièvement, il s'enrôla de suite de la paix.

En indien, vient d'être traduit de la Floride, E. L. tion faite en cette

Etats-Unis. — de Rome, une nouvelle établie aux Etats prend les établissements un Séminaire et le Buffalo, Winsted, New-York ville, Bègue Seraphique. — tion à laquelle appartenaient trois résidences de Boston.

Chicago. — Un homme connu sous le nom de R. P. Aloïs jeune à Mexico, ce Tlaltelolco. C'est un aztèque, qu'il possède qui vient d'être écrit dans la même

personnages in-  
commande à vous !  
toute nullement  
sinon par devoir  
remédier...

MANNINI.

Terre Sainte.

voines grecs sont  
és par la Russie,  
présenté à Cons-  
fait accepter par  
cultés. — Puisse  
l'ont précédé !



aine



tembre dernier,  
leurs 16 pages  
d Gaillard « un  
seulement de  
ment était Ter-  
re en 1877. Sa  
saint François.  
t le portrait du  
afin d'y deman-  
sur la toile les  
joignait aussi  
servait la messe  
saint. »

Après sa mort, arrivée le 18 janvier 1887, préparée par sa vie exemplaire et la réception des derniers sacrements, sa dépouille mortelle fut exposée revêtue des livrés du Tiers-Ordre. Les Tertiaires assistèrent en corps à ses funérailles ; et sur sa tombe un ami d'enfance s'écria : « Ce n'est pas sans raison, que, par une attention touchante, on t'a revêtu pour ton dernier sommeil de la robe de bure des Franciscains. Il est bien vrai que tu es demeuré toute ta vie un vrai disciple de saint François. Ton âme est allée rejoindre le bienheureux modèle qu'elle s'était choisi. »

**Un petit neveu de saint Yves.** — Au Château d'Escarderie, près Libourne (France) vient de mourir pieusement un petit neveu de saint Yves, le grand Tertiaire breton, c'est le Comte de Kermartin âgé de soixante-quatre ans. Vaillant défenseur de sa patrie, en 1870, il fut blessé grièvement et fait prisonnier, mais étant parvenu à s'évader, il s'enrôla de nouveau et continua la campagne jusqu'à la signature de la paix.

**En indien Jamèse.** — Un abrégé de la doctrine chrétienne vient d'être traduit en indien Jamèse par un missionnaire Franciscain de la Floride, E. U., le R. P. Louis Panja. C'est la première traduction faite en cette langue.

**Etats-Unis.** — Comme l'annonçait la dernière correspondance de Rome, une nouvelle Province de Frères Mineurs vient d'être établie aux Etats-Unis. Dédiée au Saint Nom de Jésus, elle comprend les établissements suivants : à Allegany N. Y., un Collège, un Séminaire et le couvent de Saint-Bonaventure ; des couvents à Buffalo, Winsted, Paterson, Croghan et Chatham ; des résidences à New York ville, Butler, Obernburg et Calicoon où se trouve le Collège Seraphique. — L'ancienne Custodie de l'Immaculée Conception à laquelle appartenaient les couvents susdits, conserve encore trois résidences dans la ville de New-York, deux à Pittsburg et une à Boston.

**Chicago.** — Un amateur de cette ville vient d'acquérir un ouvrage connu sous le nom de *Bible aztèque*. C'est un manuscrit dû à la plume du R. P. Alonzo de Molina, missionnaire franciscain. Venu jeune à Mexico, ce religieux était entré dans l'Ordre au Noviciat de Tlalatelolco. C'est en 1565 qu'il traduisit les Evangiles en langue aztèque, qu'il possédait parfaitement. C'est le manuscrit en question qui vient d'être acquis par M. Edouard E. Ayer. Le P. Molina a écrit dans la même langue, un certain nombre d'autres ouvrages.



## CANADA

**S**aint-Jean Chrysostôme (C<sup>ie</sup> de Lévis.) — Les saints exercices de la Visite Canonique ont été donnés aux deux Fraternités<sup>S</sup> de Saint-Jean Chrysostôme de Lévis du 29 nov. au 1<sup>er</sup> déc. dernier. — Le Père Visiteur, religieux franciscain du couvent de Québec, les a trouvées animées du meilleur esprit séraphique, pleines de zèle et de ferveur.

Toutefois comme il est du devoir de vrais Tertiaires de tendre toujours à une perfection plus grande, le Père Visiteur a cru bon de régler ce qui suit avec l'avis et l'assentiment des deux Discrétoires réunis à l'appel bienveillant de M. le Curé.

1° Les Discrétoires nommeront des zélateurs et zélatrices chargés de veiller aux intérêts des Fraternités dans les divers quartiers de la paroisse.

2° Un chœur de chant sera organisé au plus tôt pour donner plus de vie aux réunions mensuelles.

3° Chaque Tertiaire aura son diplôme de vêtue et de profession.

4° Des feuillets de propagande en faveur du Tiers-Ordre vont être largement distribués par les soins des Discrétoires.

5° On fera désormais, conformément à la Règle, une collecte aux réunions mensuelles pour subvenir aux besoins des Fraternités.

6° Le port du grand habit sera encouragé, sans qu'il soit fait de cette pratique une question capitale.

Déjà 50 membres sur 150 se font un véritable bonheur de porter la tunique aux fêtes et réunions.

En un mot c'est une excellente visite à d'excellentes Fraternités.

Nous devons ces renseignements à l'obligeance du Frère Supérieur de la Fraternité des Frères.

**Rigaud.** — Du 23 au 26 décembre les Tertiaires de la jolie et bonne paroisse de Rigaud ont eu pour se préparer aux fêtes de Noël les avantages de la sainte Visite. En même temps se donnaient aussi les exercices d'une retraite aux jeunes gens. Le Père Prédicateur, du couvent de Montréal, se prêta de grand cœur à ces différents travaux, tous pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Le Rév. Père nous a parlé d'abord de l'esprit qui doit animer tout Tertiaire : à l'exemple du Séraphique Père, le Tertiaire doit avoir l'esprit de prière, de zèle, de mortification et de charité.

Echo fidèle de la voix du Souverain Pontife, le Rév. Père a dit que

le Tiers-Ordre, montré bien cesser quelques Dieu et son E, damnent. Il en précieuses pour viction il a cité Léon XIII : «

Sa parole n'a Noël, le 26 au habit et 63 nov

Il fut ensuite d'après le Ritue Hongrie :

Le Discrétoir décembre 1901.

Présidente...

Assistante...

Secrétaire...

Trésorière...

Sacristine...

Infirmière...

Discrètes...

“

“

Cette visite re bnie produise d chère paroisse. ( dévoué Pasteur

**Fall-River.**

désir ardent que

de fois nous vou

bonté paternelle

cles en nous env

Canonique de no

Fondée, comm

des trois retraite

le Tiers-Ordre, c'est le vrai christianisme, c'est l'Évangile ! Il a démontré bien clairement, pour détruire certaines objections et faire cesser quelques malentendus, que le Tiers-Ordre n'impose que ce que Dieu et son Église commandent et ne réprouve que ce qu'ils condamnent. Il en a fait voir aussi les fruits merveilleux et les grâces précieuses pour l'individu, la famille et la société. Avec force et conviction il a cité et cité encore ces paroles de N. T. S. Père le Pape Léon XIII : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. »

Sa parole n'a pas été stérile, après les magnifiques solennités de Noël, le 26 au matin, 22 postulants et postulantes revêtaient le saint habit et 63 novices faisaient leur profession entre ses mains.

Il fut ensuite procédé à l'érection Canonique de la Fraternité, d'après le Rituel accoutumé, sous le vocable de sainte Elisabeth de Hongrie :

Le Discrétoire a été ainsi constitué pour trois ans, à partir du 26 décembre 1901.

Présidente .....	D <sup>me</sup> L.-J. Chévrier.
Assistante .....	“ Laur Thivierge.
Secrétaire .....	“ Ant. Phaneuf.
Trésorière .....	M <sup>elle</sup> Fabiola Quesnel.
Sacristine .....	“ Philomène Reid.
Infirmière .....	D <sup>ne</sup> John McMillan.
Discrètes .....	M <sup>elle</sup> Ant. Dumouchel.
“ .....	D <sup>ne</sup> Augustin Chevalier.
“ .....	“ Dr Lafleur.

Cette visite restera dans nos cœurs. Dieu veuille que la semence bénie produise d'heureux fruits dans notre Fraternité et dans notre chère paroisse. Ce sera la digne récompense du zèle ardent de notre dévoué Pasteur et de son infatigable collaborateur.

Un témoin.

**Fall-River.** — 18 décembre 1901, Révérend Père. Enfin le désir ardent que nous nourrissions depuis si longtemps et que tant de fois nous vous avons communiqué vient d'être exaucé ; votre bonté paternelle a bien voulu y accéder malgré de nombreux obstacles en nous envoyant le R. P. Berchmans-Marie pour faire la Visite Canonique de notre Fraternité.

Fondée, comme la *Revue* l'a déjà publié, par le R. P. Frédéric lors des trois retraites successives qu'il a prêchées dans cette paroisse.

dans les années 1890-91-92, elle avait reçu un nouvel élan à l'occasion de la retraite prêchée il y a deux ans par le R. P. Albert. La Visite Canonique faite du 17 au 23 novembre dernier vient de lui donner son complet épanouissement et nous a fait entrer définitivement dans une phase de bonheur et de paix.

Avec quelle ferveur n'avons-nous pas suivi ces exercices bénis de la retraite, avec quel recueillement n'avons-nous pas écouté les sages conseils du Rév. Père, ses bons avis et ses lucides explications sur la Règle du Tiers-Ordre, nous promettant bien de les mettre en pratique afin qu'à la prochaine visite nous n'ayons rien à nous reprocher. Nous conserverons toujours dans nos cœurs les dernières paroles que le Père Visiteur a prononcées, faisant redire à saint François la bénédiction qu'il donna à son cher Frère Léon et la suprême exhortation qu'il laissa à tous ses enfants : « Mes enfants bénis pour toute l'éternité, écoutez la voix de votre Père : nous avons promis de grandes choses, on nous en a promis de plus grandes ; gardons les unes et soupirons après les autres ; le plaisir est court, la souffrance est légère, la gloire est infinie ; beaucoup sont appelés, peu sont élus ; tous recevront ce qu'ils auront mérité. »

Que de réflexions à faire sur ces quelques paroles ! ce sera notre méditation de chaque jour ; elle nous facilitera la fidélité aux promesses que nous avons faites en entrant dans le Tiers-Ordre ; elle nous fera trouver la souffrance légère en pensant à la gloire qui doit en être la récompense et nous méritera enfin d'être trouvés dignes de la couronne des élus.

Une prise d'habit de 160 nouveaux membres dont 40 Frères et 120 Sœurs a porté à plus de 800 le nombre des Tertiaires de notre double Fraternité.

Agréez donc, Rév. Père, que le discréttoire au nom de toute la Fraternité vous offre ses remerciements les plus sincères ; ils ne sauraient égaler la joie que nous éprouvons tous ; et entourez toujours d'une paternelle attention vos Tertiaires des Etats, car ils veulent être les dignes émules de leurs Frères et Sœurs du Canada.

Dame E. P. Secrétaire.

**Saint-Jacques le Mineur.** — Du 28 au 31 décembre 1901, un Père Franciscain a érigé la Fraternité dans cette paroisse. Une cérémonie de 6 prises d'habit et de 11 professions, faite le 31 décembre, a clôturé la visite et saintement terminé l'année.

Le Discréttoire

Supérieure . . .

Assistante . . .

Maitresse des

Discrètes . . . .

“ . . . .

« Notre Frater  
petit grain de séné-  
de N. P. S. Fran-  
grand arbre qui fi-  
siens. »

**Saint-Miche**  
paroisse que le 1  
velle Fraternité  
Louis, roi de Fran-  
voirs et autorisatio

Le Discréttoire

Supérieur . . . .

Assistant . . . .

Maitre des Nov

Secrétaire . . . .

Sacristain . . . .

Infirmier . . . .

Discrets . . . .

“ . . . .

“ . . . .

“ . . . .

Nous souhaiton  
Séraphique Père à  
**Saint-Joseph**  
de cette paroisse a  
cices furent donnés  
Ce triduum fut pa  
grand nombre d'au  
sans aucun doute l  
retraite se termina  
d'habit de 7 postul

vel élan à l'occa-  
R. P. Albert. La  
nier vient de lui  
entrer définitive.

ercices bénis de  
écouté les sages  
lications sur la  
mettre en prati-  
nous reprocher.  
ères paroles que  
rançois la béné-  
ème exhortation  
ur toute l'éter-  
omis de grandes  
ons les unes et  
souffrance est  
peu sont élus;

ce sera notre  
délité aux pro-  
rdre ; elle nous  
oire qui doit en  
és dignes de la

it 40 Frères et  
aires de notre

om de toute la  
es ; ils ne sau-  
ourez toujours  
ils veulent être

secrétaire.

écembre 1901,  
paroisse. Une  
e le 31 décem-

Le Discrétoire se compose des Tertiaires suivantes :

Supérieure . . . . .	D <sup>me</sup> V <sup>o</sup> Joseph Coupal.
Assistante . . . . .	“ “ Gilbert Page.
Maîtresse des Novices . . . . .	M <sup>elle</sup> Marie-Louise Derôme.
Discrètes . . . . .	D <sup>me</sup> Antoine Filion.
“ . . . . .	M <sup>elle</sup> Mélanie Derôme.

« Notre Fraternité, écrit Monsieur le Curé, n'est encore qu'un petit grain de sénevé ; mais avec la grâce de Dieu et la bénédiction de N. P. S. François, j'ai la douce confiance qu'elle deviendra un grand arbre qui finira par abriter un grand nombre de mes paroissiens. »

**Saint-Michel de Napierville.** — On nous écrit de cette paroisse que le 17 novembre dernier a eu lieu l'érection d'une nouvelle Fraternité d'hommes sous le vocable et patronage de saint Louis, roi de France. C'est Monsieur le Curé qui, muni des pouvoirs et autorisations nécessaires, a procédé à cette érection canonique.

Le Discrétoire a été ainsi constitué :

Supérieur . . . . .	M. Honoré Patenaude.
Assistant . . . . .	“ Théoph. Bertrand.
Maître des Novices . . . . .	“ Edouard Vanchestein.
Secrétaire . . . . .	“ Max. Coupal.
Sacristain . . . . .	“ Médéric Robert.
Infirmier . . . . .	“ Vital Poissant.
Discrets . . . . .	“ Vital Coupal.
“ . . . . .	“ Louis Trudeau.
“ . . . . .	“ Vital Monchamps.
“ . . . . .	“ David Robert.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue et la bénédiction du Séraphique Père à cette jeune sœur qui nous arrive.

**Saint-Joseph de Lévis.** — En novembre dernier, la Fraternité de cette paroisse a eu sa Visite annuelle et Canonique dont les exercices furent donnés par un Père Franciscain du couvent de Québec. Ce triduum fut parfaitement suivi par tous les Tertiaires et par un grand nombre d'autres personnes amies du Tiers-Ordre et qui sont sans aucun doute les Tertiaires de demain. D'ailleurs cette petite retraite se termina par la profession de 11 novices et par la prise d'habit de 7 postulantes.

Les élections amenèrent au Discrétoire les personnes dont les noms suivent :

Supérieure .....	D <sup>me</sup> A. Marsan.
Assistante .....	“ Nap. Marquis.
Maitresse des Novices....	“ Victor Demers.
Trésorière.....	“ P. Lemieux.
Secrétaire .....	M <sup>lle</sup> Atala Bourget.
Infirmière.....	D <sup>me</sup> Johny Guay.
Discrètes .....	“ Victor Corneau.
“ .....	“ Olivier Samson.
“ .....	“ Alfred Bourassa.
“ .....	M <sup>lle</sup> Marie-Louise Bernier,

**Saint-Alban d'Alton.** — Le 1<sup>er</sup> décembre 1901, les paroissiens de Saint-Alban d'Alton entraient en retraite et tous se faisaient un devoir d'en suivre les exercices avec régularité. Pendant huit jours ce fut un spectacle vraiment édifiant que cette foule se réunissant trois fois dans la journée au pied des saints autels pour écouter avec émotion la parole éloquente d'un fils de saint François.

Le dernier jour de la retraite, fête de l'Immaculée Conception, 100 personnes dont 29 hommes se présentaient pour entrer dans le Tiers-Ordre de la Pénitence et en recevaient les saintes livrées des mains du Père Prédicateur.

A la demande de M. l'abbé Pâquet, curé de la paroisse, une Fraternité de Sœurs fut ensuite canoniquement érigée ; les Frères auront la leur un peu plus tard.

Le Discrétoire fut ainsi constitué pour trois ans :

Supérieure.....	D <sup>me</sup> Joseph Poulin.
Assistante .....	“ Gaudiose Vézina.
Maitresse des Novices....	“ “
Secrétaire .....	M <sup>lle</sup> S. Saint-Amand.
Infirmière .....	“ Caroline Bouillé.
Discrètes .....	“ Geneviève Boisvert.
“ .....	D <sup>me</sup> F.-Xavier Naud.
“ .....	“ Jos. Marcotte.
“ .....	“ Elie Savard.
“ .....	“ Hector Bertrand.
“ .....	“ Isidore Cloutier.

Il fut décidé qu  
paroisse afin de p  
mité d'avenir : elle  
déjà elle compte

Puisse saint Fr  
de ses nombreux

Lowell Mass  
Discrétoire des Fr

Frère Ministre,  
combe ; Maître de  
vier ; Infirmier, A  
Théodore Labrie ;

Nouvelle Mi  
Marie. — Les P

Saint-Paul vienner  
mission dont les d

Marinette est ur  
Le sol est plat ; le

droites, bordées de  
lique : Canadienne

Il y a dix ans, à  
pas d'église canadi

provisoire, puis, pe  
surmonté de la stat

sanctuaire est déco  
de Marinette.

C'est dans cette  
Marie ont été reçue

et toute la populati  
familles. Chacun s'

et toutes les choses  
reconnaissantes, vu

tant sur la provider  
même qu'elles n'aur

effet, leur avait été j  
s'y trouvait. Elles c

même, sauf à retran  
confort.

Toutes ces sympa

Il fut décidé que la *Revue* serait reçue dans chaque rang de la paroisse afin de propager l'esprit du Tiers-Ordre. C'est une Fraternité d'avenir : elle n'est que d'hier, comme Fraternité régulière, et déjà elle compte 80 profès et professes et 102 novices.

Puisse saint François bénir le zèle du Pasteur et mettre au cœur de ses nombreux enfants l'esprit de persévérance et l'amour du bien.

**Lowell Mass.** — Nous avons eu le mois dernier les élections du Discretioire des Frères, et le résultat a été le suivant :

Frère Ministre, M. Désiré Lacombe ; Assistant, M. Maxime Lacombe ; Maître des Novices, Joseph Lacroix ; Secrétaire, Arthur Vivier ; Infirmier, Abraham Jutras ; Portier, David Belval ; Sacristain, Théodore Labrie ; Maître des cérémonies, Elzéar Goyette.

**Nouvelle Mission des Petites Sœurs Franciscaines de Marie.** — Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul viennent de fonder à Marinette, dans le Wisconsin, une mission dont les débuts annoncent un avenir florissant.

Marinette est une ville de 16,000 âmes, de diverses nationalités. Le sol est plat ; le climat tempéré et salubre ; les rues sont larges et droites, bordées de résidences élégantes. Elle possède 4 églises catholique : Canadienne, Irlandaise, Allemande et Polonaise.

Il y a dix ans, à l'arrivée du curé actuel, le R. P. Caron, il n'y avait pas d'église canadienne. Par ses soins s'éleva d'abord une chapelle provisoire, puis, peu après, une majestueuse rotonde avec son dôme surmonté de la statue de saint Joseph, patron de la paroisse. Ce pieux sanctuaire est décoré avec un goût qui fait honneur aux Canadiens de Marinette.

C'est dans cette paroisse, que les Petites Sœurs Franciscaines de Marie ont été reçues, avec cordialité et allégresse, par le R. P. Caron et toute la population Canadienne se chiffrant au nombre de 400 familles. Chacun s'est fait un plaisir de leur apporter des comestibles et toutes les choses nécessaires, ce dont les sœurs leur étaient bien reconnaissantes, vu qu'étant arrivées en vraies franciscaines, comptant sur la providence, elles voyaient leur confiance exaucée, plus même qu'elles n'auraient osé l'espérer. Une jolie petite maison, en effet, leur avait été préparée, rien n'y manquait ; le superflu même s'y trouvait. Elles ont accepté de bon cœur ce qui était offert de même, sauf à retrancher plus tard et petit à petit ce qui sent trop le confort.

Toutes ces sympathies sont allées droit au cœur de la Rvde Mère

Anne de Jésus, Supérieure Générale, qui a voulu installer elle-mêmes filles dans leur nouvelle ruche, et ont adouci agréablement la douleur de la séparation. Ajoutons aussi que la Rvde Mère a été reçue avec une bienveillance parfaite par Mgr Messmer, Evêque de Green Bay, d'où dépend Marinette, et par son Grand Vicaire, Mgr Foxe.

Et maintenant la ruche bourdonne. Trois classes ont été ouvertes ; une quatrième devra l'être sous peu ; et les sœurs ne sont déjà plus assez nombreuses pour répondre aux demandes qui leur sont faites pour classes privées, visites des malades, petites pensionnaires, etc.

(D'après l'*Echo de Charlevoix*.)

**Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie au Manitoba, Saint-Laurent.** — Nos lecteurs savent que les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, dont le Noviciat est à Québec, 180 Grande Allée — ont une mission à Saint-Laurent, Manitoba, depuis plusieurs années. Les voici définitivement installées dans leur nouveau couvent, depuis quelques mois. Leur lettre de bonne année nous donne quelques renseignements typiques sur leur mission — nous les communiquons à nos lecteurs, sûrs de les intéresser . . . « Nous vivons dans un pays mi sauvage, où il y a parfois de véritables corvées : ainsi pendant les fêtes à Saint-Laurent les poignées de main pleuvent et bien que nous soyons religieuses il faut nous y résigner et passer par là si nous ne voulons pas insulter nos hôtes . . .

« En ces derniers temps nous avons reçu la visite de Madame la Picote, au Manitoba, même à Saint Laurent. Toutes tant que nous sommes : enfants et religieuses, nous avons dû subir le vaccin — scènes intéressantes ! Cette opération mit plusieurs d'entre nous manchottes pour plus de huit jours . . .

« Installées dans le nouveau couvent depuis septembre, nos occupations augmentent en conséquence : le soin d'un externat, d'un pensionnat et d'un probandat prend tous nos instants. C'est tout ce que nous pouvons faire que de disposer chacune d'une demi-heure pour adorer le bon Jésus que nous possédons exposé quatre heures par jour. Aussi cherchons nous à y apporter toute la ferveur possible . . . pour nous remonter, on nous prêche la perfection en *sauteux* (langue sauvage). Plaise au ciel que nous y avançons quand même, mais non en sautant, il faut bien l'espérer. »

« Cependant nous avouons très-humblement qu'il faut forte dose

de courage par nos  
tobaines afin qu'

« Pour qu'il en  
tion. »

Nous n'ajouter  
pour le public. (

« Le 31 décem  
religieuse. Les he  
saint habit — une  
et Mère Marie A  
perpétuels, s'offra

« Oh ! combien  
faisons de nous-m  
n'a ressenti plus  
combats sont sou  
vilain au Nord-Ou  
d'autres la victoir

staller elle-même  
agréablement la  
Rvde Mère a été  
mer, Evêque de  
Grand Vicaire,

ont été ouvertes ;  
ne sont déjà plus  
leur sont faites  
sionnaires, etc.

*Charlevoix.)*

de Marie au  
nt que les Sœurs  
at est à Québec,  
rent, Manitoba,  
tallées dans leur  
de bonne année  
leur mission —  
es intéresser...  
ois de véritables  
oignées de main  
nous y résigner  
ôtes...

de Madame la  
tant que nous  
oir le vaccin —  
entre nous man-

nbre, nos occu-  
externat, d'un  
. C'est tout ce  
ne demi-heure  
quatre heures  
erveur possible  
on en sauteux  
quand même,

faut forte dose

de courage par moment. Veuillez prier pour les Franciscaines Manitobaines afin qu'elles ne perdent pas le fruit de leurs travaux...

« Pour qu'il en soit ainsi bénissez-nous de votre meilleure bénédiction. »

Nous n'ajouterons rien à ces extraits d'une lettre qui n'était pas pour le public. Que Dieu bénisse ces saintes filles qui sont tout simplement héroïques sans le savoir !

« Le 31 décembre, nous avons clôturé l'année par une cérémonie religieuse. Les heureuses du jour étaient une petite *métisse* qui prit le saint habit — une de nos jeunes sœurs prononça ses vœux triennaux et Mère Marie Archangela du Sacré Cœur (Melle Dorval) ses vœux perpétuels, s'offrant ainsi en victime pour les âmes métisses... »

« Oh ! combien nous trouvons belle et grande l'offrande que nous faisons de nous-même surtout en mission. Jamais soldat dans la lutte n'a ressenti plus de bonheur, de force et de courage. Hélas ! nos combats sont souvent, trop souvent, sans victoire, le diable est si vilain au Nord-Ouest. Combattons quand même, nous disons-nous, à d'autres la victoire. — »

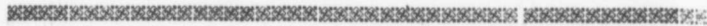






## LES ANCIENS RÉCOLLETS

PREMIERS APOTRES DU CANADA



Québec en 1616. — La Compagnie des Marchands. —

Courses apostoliques.



L'ARRIVÉE de Champlain à Québec en 1616 marque une nouvelle phase dans sa vie. Le temps des découvertes était fini pour lui. Toute son attention, toute son énergie devaient se concentrer désormais sur un seul point : l'accroissement de sa colonie. On a pu apprécier ses admirables qualités comme explorateur ; on a été témoin de son infatigable persévérance pour acquérir la connaissance des contrées nouvelles où il voulait planter le drapeau de la France. Maintenant, on va le voir employer le reste de sa vie à l'y affermir. Il y travaillera avec un zèle, un courage, un désintéressement qui n'auront de comparable que sa piété. Champlain termine la relation de son voyage au pays des Hurons, adressée au roi, par ces réflexions qu'on croirait tombées de la plume d'un apôtre. « Nous rendimes louanges et actions de grâces à Dieu de tant de soins qu'il avait eus de nous en la conservation de nos vies, et de nous avoir arrachés et tirés de tant de hasards où nous avions été exposés, le priant aussi d'émouvoir le cœur de notre roi pour contribuer de ce qui est nécessaire, afin d'amener ces pauvres peuples sauvages à la connaissance de Dieu, dont l'honneur reviendra à Sa Majesté, la grandeur et l'accroissement de son état. A Dieu seul, auteur de toute perfection soit honneur et gloire. Amen (1).

A Québec, les espérances d'avenir étaient encore bien vagues. Après huit ans d'existence, les progrès y étaient à peine sensibles. La langue de terre, baignée par la marée, au pied du cap, n'était

(1) — (Œuvres de Champlain, p. 595.

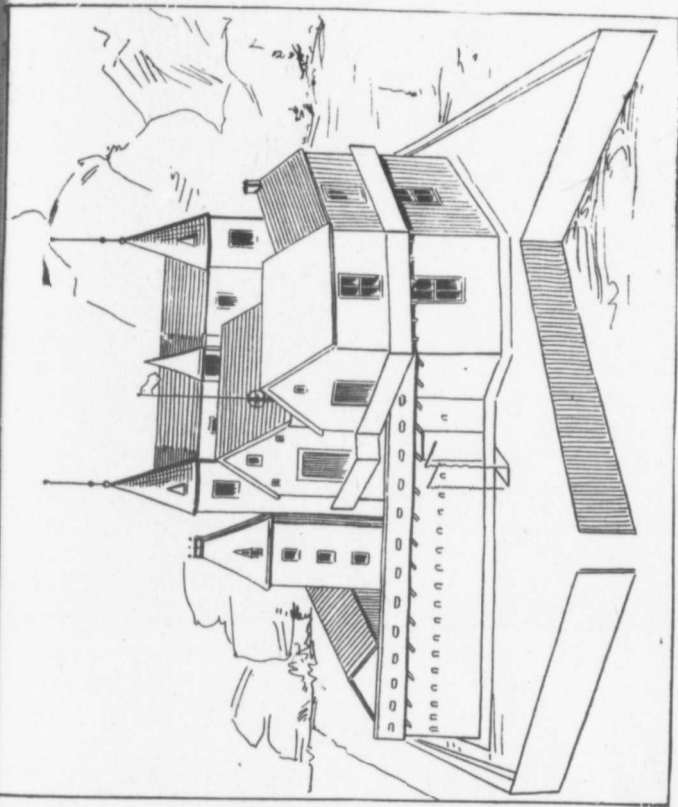
encore occupée qu



commençait à se détacher du couvent des Récollets d'hui par les rempart

(1) D'après une gravure du *Soleil* par M. Joseph Boissot, employé depuis de longtemps dans les recherches dans les noms de cette histoire des églises de Québec. Permission de parler des Récollets.

encore occupée que par le château fort appelé « l'Habitation » qui



« L'HABITATION » DE CHAMPLAIN. (1)

commençait à se détériorer, par quelques magasins, la chapelle et le couvent des Récollets. La cime de la montagne, couronnée aujourd'hui par les remparts et les maisons de la haute-ville, n'avait rien

(1) D'après une gravure tirée de documents authentiques et publiée dans le *Soleil* par M. Joseph Trudelle. M. Trudelle fervent Tertiaire de saint François, employé depuis de longues années à la Bibliothèque de la Législature, publie en ce moment les notes que lui ont fournies ses longues et patientes recherches dans les nombreux documents et volumes de la Bibliothèque. Dans cette histoire des églises et chapelles et des rues de Québec, il a souvent l'occasion de parler des Récollets. (N. de la R.)

perdu de son aspect sauvage : elle était toujours ombragée par la forêt primitive, comme au temps de l'ancienne Stadaconé. On ne pouvait y parvenir que par un sentier tortueux, devenu depuis la côte de la basse-ville, qui conduisait à quelques clairières cultivées, situées au centre du plateau. La rade solitaire n'était sillonnée que par de petits esquifs et quelques rares navires de France, qui venaient accoster devant « l'Habitation » pour y débarquer des vivres et prendre des chargements de fourrures. Québec, à cette date, ressemblait plutôt à un poste de traite et de missions qu'à un établissement fixe : il renfermait cependant l'embryon de la colonie. Sa population ne dépassait pas cinquante ou soixante individus, composés de familles constituées, venues dans le dessein arrêté de s'établir au pays ; le reste était des marchands, des agents de la compagnie, des religieux et des interprètes, ces enfants perdus de la civilisation, aux habitudes à demi sauvages, d'où allait sortir la race des coureurs de bois, ces hardis aventuriers qui ont joué un rôle si caractéristique dans l'Amérique du Nord.

Des éléments de division, introduits dès l'origine dans cette petite société, paralysaient à la fois les efforts de Champlain pour l'avancement de la colonisation, et ceux des missionnaires pour la propagation de l'Évangile. Une partie des marchands n'étaient entrés dans la compagnie que pour des motifs d'intérêt personnel. Hommes à vues étroites, ils n'envisageaient que les profits immédiats du trafic des pelleteries, et refusaient de remplir leur principale obligation, celle de coloniser. Les uns étaient catholiques, les autres huguenots. De là des défiances mutuelles, de fréquentes altercations. Les Huguenots semblaient prendre à tâche de troubler les catholiques dans leurs exercices religieux, en chantant à pleine voix dans le voisinage de la chapelle. D'autres tracasseries du même genre, souvent répétées, entretenaient l'irritation entre les deux partis. Mais ce qui était bien plus grave et plus funeste, les Huguenots empêchaient la conversion des Sauvages en se moquant ouvertement des dogmes catholiques. Ces désordres furent la cause première qui amena, peu après, l'exclusion des hérétiques du territoire de la Nouvelle-France.

Dans la position délicate où il se trouvait, Champlain se conduisit avec autant de fermeté que de prudence. Il traversait presque tous les ans en France pour aplanir les difficultés et recruter des colons. L'emprisonnement du prince de Condé, compromis dans les troubles survenus sous la régence de Marie de Médicis, fut pour lui une nou-

velle sou  
Condé ;  
plus de  
Henri de  
que par  
tre, et qu  
de Dieu

Dans l  
familles  
tionner le  
Louis Ho  
de la Nou  
ce pays, c  
dants d'F  
Les derni  
dignes du  
plu à Not  
des Sauva  
plutôt qu  
pour leur  
plie de les  
pouvoir.  
dis. » La  
ancêtres.

L'œuvr  
était conn  
Pacifique  
beau à C  
Tadoussac  
l'écriture a  
sions, M.  
ses néophy  
sous la ten  
chapelet, l  
vages saver  
ils transme

(A

ouvelle source d'embaras. Le jeune duc de Montmorency succéda à Condé ; mais dégoûté bientôt d'une vice-royauté qui lui rapportait plus de troubles que de profits, il la céda, à prix d'argent, à son neveu, Henri de Lévis, duc de Ventadour, homme plus grand par sa piété que par sa naissance, qui avait renoncé au monde pour se faire prêtre, et qui n'avait d'autre but en faisant cette acquisition que la gloire de Dieu et le salut des peuples du Nouveau-Monde.

Dans l'intervalle, la colonie avait fait quelques progrès. Plusieurs familles de cultivateurs étaient venues s'y établir. L'histoire doit mentionner le nom du premier et du plus remarquable de ces colons, Louis Hébert, originaire de Paris, justement surnommé le patriarche de la Nouvelle-France. Il fut « le premier chef de famille résidant dans ce pays, dit Champlain, qui vivait de ce qu'il cultivait. » Les descendants d'Hébert se sont multipliés comme la postérité d'Abraham. Les dernières paroles qu'il adressa à sa famille en mourant, furent dignes du Père des Croyants. « Je meurs content, dit-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir devant moi des Sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir, plutôt que pour aucun autre intérêt particulier, et mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés, de les assister selon votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en paradis. » La gloire de la race canadienne est de descendre de pareils ancêtres.

L'œuvre des missions ne s'était pas ralentie. La robe de bure était connue au loin sous la cabane d'écorce. Tandis que le Frère Pacifique Duplessis catéchisait aux Trois-Rivières et le Père d'Oliveau à Québec, le Père le Caron se dévouait aux Montagnais de Tadoussac. Il y avait établi une école où il enseignait la lecture et l'écriture aux petits sauvages. Il en faisait part au bienfaiteur des missions, M. Houel de Brouage, en lui envoyant des lettres écrites par ses néophytes sur des feuilles d'écorce. Aujourd'hui, quand on pénètre sous la tente de ces mêmes tribus, on trouve, à côté du crucifix et du chapelet, le livre de prières traduit en langue montagnaise. Ces Sauvages savent lire et écrire. Après deux siècles et demi d'intervalle, ils transmettent à leurs enfants les leçons du moine franciscain.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

(A suivre.)

## Le Bienheureux Jean de Triora, martyr

(FÊTE : LE 27 FÉVRIER)



samment édifié nos lecteurs sur les vertus et l'héroïsme de notre *Bienheureux*, nous n'y reviendrons pas.

Que son image rappelle aux martyrisés de la vie sa force et sa constance jusque dans la mort ! — Que ses traits si doux, si calmes redisent à tous la beauté de son âme ! Puissent ses vertus reluire de tout leur éclat dans notre vie à tous ! — Daigne le Seigneur, par les mérites de son martyr, accorder le triomphe à son Eglise et à nous-mêmes la persévérance finale et la gloire éternelle ! Ainsi soit-il !



Pour la première fois, cette année, le 27 février, nous allons célébrer la fête et réciter l'office du Bx. Jean de Triora.

A cette occasion, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs la figure sympathique de ce nouveau *Bienheureux franciscain* martyrisé en Chine le 7 juin 1816 et béatifié le 27 mai 1900.

Plusieurs articles publiés dans les colonnes de cette même *Revue*, au cours de l'année dernière, ont suffi-

m'appelle dans un l'église, une statue tion à G... , et j'ai en quelque sorte, connu, ni invoqué.

« Un membre de gnant un jour à un ils disposaient pou santes, cette dame une statue de saint procurerait cet arg tomba pas dans l'oi projet de la statue.

Une personne de Valenciennes ; elle si elle retrouvait sa main, ce paquet, lai l'estimant sans valeu taire. Celle-ci versa grâce obtenue par sa

Une autre dame a gagea à son tour à v elle retrouvait son b tas de débris qu'on s'étaient pas écoulés chaque mois apporte vres de la conférence comme partout, se m monde : qu'il soit bé

ora, martyr

Pour la première fois, cette année, le 27 février, nous allons célébrer la fête et réciter l'office du Bx. Jean de l'Oratoire.

A cette occasion, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs la figure symbolique de ce nouveau Bienheureux franciscain martyrisé en Chine le 7 juin 1816 et béatifié le 27 mai 1900.

Plusieurs articles publiés dans les colonnes de cette même Revue, au cours de l'année dernière, ont suffi à l'honneur de notre

sa force et sa douceur, si calmes et si vertueuses, relui de Dieu, par les églises et à nous. Ainsi soit-il!



## Chronique de S. Antoine

Comment saint Antoine s'installe dans une paroisse. — Rien n'est plus touchant pour moi, lorsque mon ministère m'appelle dans une paroisse quelconque, d'y trouver, toujours, dans l'église, une statue de saint Antoine. Je viens d'avoir cette consolation à G..., et j'ai demandé comment saint Antoine s'était installé, en quelque sorte, là, où quelques années auparavant, il n'était ni connu, ni invoqué. Et voici ce qui m'a été raconté :

« Un membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul se plaignant un jour à une dame chrétienne de ce que les ressources dont ils disposaient pour les pauvres devenaient de plus en plus insuffisantes, cette dame lui dit simplement : « Vous devriez faire placer une statue de saint Antoine dans l'église, et je suis sûre qu'il vous procurerait cet argent qui vous manque. » — Cette invitation ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, et dès le jour même il parla du projet de la statue.

Une personne de la ville venait de perdre un paquet de dentelles de Valenciennes ; elle promet vingt francs pour l'achat de cette statue, si elle retrouvait sa marchandise ; chose merveilleuse, le lendemain, ce paquet, laissé dans une ferme, et qu'on se disposait à jeter, l'estimant sans valeur, fut reconnu et rendu à son heureuse propriétaire. Celle-ci versa la somme promise et fit part à plusieurs de la grâce obtenue par saint Antoine.

Une autre dame ayant égaré un brillant de boucles d'oreilles, s'engagea à son tour à verser la somme de trente francs pour la statue, si elle retrouvait son bijou, et ce bijou fut bientôt découvert dans un tas de débris qu'on voulait déposer dans la rue. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que l'argent nécessaire était recueilli ; et depuis, chaque mois apporte au pasteur ce qu'il faut pour soutenir les pauvres de la conférence de Saint-Vincent de Paul, et saint Antoine, ici comme partout, se montre l'ami des heureux et des malheureux de ce monde : qu'il soit béni ! »

(Tribune de S. Antoine)

## Comment saint François et saint Antoine

RÉCOMPENSENT LEURS AMIS (1)



Bégio, village du royaume de Portugal, vivait un homme du nom de Pierre, influent et riche, qui avait pour l'Ordre des Frères-Mineurs une telle affection qu'il avait voulu leur donner un terrain pour y élever un couvent et avait même fait une grande partie des frais de construction. Or, il tomba très gravement malade. Une nuit, quatre Frères Mineurs avec plusieurs autres personnes le veillaient en attendant son dernier soupir. Pierre, par dévotion, avait revêtu déjà l'habit de l'Ordre, avec lequel il désirait être enseveli. Et voici que deux religieux lui apparaissent, se tenant l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. « Nous reconnais-tu ? lui demanda l'un d'eux. — Je vous reconnais comme Frères-Mineurs, mais je ne sais point qui vous êtes, dit le moribond. — Je suis saint François, et celui que tu vois là est mon fils bien-aimé, saint Antoine de Padoue. A cause de la dévotion que tu nous as toujours montrée, et pour te récompenser des grands services que tu as rendus à mon Ordre dans ce couvent que tu as fondé, nous sommes venus à toi pour te consoler et pour te guérir. »

Et Pierre s'étant humblement incliné, s'écria, plein de respect : « Au moins, daignez bénir cet habit que je porte. » Ils le bénirent en effet et disparurent.

Le malade revint si vite à la santé que tous en furent dans la stupeur. Il vécut encore douze ans, gardant avec plus de soin la clef de l'armoire qui renfermait son habit miraculeusement béni, que l'avare ne garde la clef de ses plus précieux trésors ; et quand il mourut, il fut enseveli avec cette bure.

WADDING. *Liber miraculorum.* (Bollandistes.)

(1) Dédié, en ce commencement de l'année aux bienfaiteurs de nos couvents et du Collège Séraphique, ainsi qu'aux zéloteurs et zélatrices de la *Revue*.

Montréal. — ne Sainte-Marie, r décédée le 25 novembre 1901.

— Saint-François, décédé le 12 septembre 1901.

— Fraternité, décédé le 31 décembre 1901.

— Fraternité, Soucy, décédée le 12 septembre 1901.

— Dame Louis, Sr Saint-Louis, décédé après 8 ans de profession.

Fall River, Massachusetts, décédé le 12 septembre 1901.

Il supporta sa longue maladie pour l'amour de Dieu.

bienheureux Père saint Joseph, décédé le 12 septembre 1901.

Sorel. — Fraternité, Charles Dorion, mort à l'âge de 61 ans, après 8 ans de profession.

Saint-Ours. — François d'Assise, décédé le 12 septembre 1901.

5 ans de profession Saint-Benoît, Dufresne, née Julie, décédée le 12 septembre 1901.

de 82 ans, après 12 ans de profession.

Elle a mis en pratique la sainte volonté de Dieu.

en elle jusqu'à son dernier jour, et son digne représentant de Dieu soit fait.

Joliette. — Dan Labelle. — Dan des Saints, décédée le 12 septembre 1901.

après 5 ans et 6 mois de profession.

Saint-Charles, le 12 décembre 1901.

Saint-Jacques, décédé à l'âge de 84 ans, après 12 ans de profession.

L'esprit de foi et de charité.

rière.



## NÉCROLOGIE

**Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. —** Dame Arsène Sainte-Marie, née Laura Germain, en religion Sr Rose-de-Lima, décédée le 25 novembre 1901, à l'âge de 25 ans, après 6 ans de profession.

— **Saint-François.**—M. J.-A. Riopelle, en religion Fr Edouard, décédé le 12 septembre 1901, après 3 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Joseph.**—M. Turcotte, notaire, décédé le 31 décembre 1901, à l'âge de 56 ans.

— **Fraternité Saint-Antoine de Padoue.**—Delle Philomène Soucy, décédée le 3 décembre 1901.

— **Dame Louis Giroux,** née Henriette Martimbault, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 21 novembre 1901, à l'âge de 73 ans, après 8 ans de profession.

**Fall River, Mass.**—M. Alexandre Gagnon, en religion Fr Saint Joseph, décédé le 4 décembre 1901, après une année de profession.

Il supporta sa longue maladie avec résignation, toujours disposé à tout souffrir pour l'amour de Dieu. On le trouva souvent pendant ce temps à invoquer notre bienheureux Père saint François.

**Sorel. — Fraternité Saint-Roch.**— Son Honneur le Juge Charles Dorion, magistrat de district, décédé le 17 décembre 1901, à l'âge de 61 ans, après 3½ mois de profession.

**Saint-Ours.**— M. Zacharie Lamothe, en religion Fr Saint-François d'Assise, décédé le 26 septembre 1901, à l'âge de 68 ans, après 5 ans de profession.

**Saint-Benoît des Deux-Montagnes.**— Dame Vve Etienne Dufresne, née Julie Legault, décédée le 26 novembre 1901, à l'âge de 82 ans, après 1 an et 3 mois de profession.

Elle a mis en pratique les vertus de la bonne Tertiaire. Pauvre des biens de ce monde, elle a toujours supporté sa pauvreté avec une parfaite résignation à la sainte volonté de Dieu. Et cette soumission à la divine Providence s'est montrée en elle jusqu'à son dernier moment, où elle se plaisait à répéter : Que la sainte volonté de Dieu soit faite !

**Joliette.**— Dame Charles Trudeau, née Marie-Joseph Guilmette.

**Labelle.**— Dame Michel Monette, en religion Sr Saint-Michel-des-Saints, décédée le 8 décembre 1901, à l'âge de 59 ans et 5 mois, après 5 ans et 6 mois de profession.

**Saint-Charles, Bellechasse.**— M. Pierre Naud-Labrie, décédé le 12 décembre 1901, à l'âge de 82 ans.

**Saint-Jacques de l'Achigan.**— Dame Siméon Lesage, décédée à l'âge de 84 ans et 9 mois, après avoir donné au Sacerdoce un fils et cinq petits-fils, et à la Religion, deux filles et huit petites-filles.

L'esprit de foi et la modestie furent les traits caractéristiques de sa longue carrière.

Antoine

(1)

me de Portugal, nom de Pierre, ait pour l'Ordre e telle affection onner un terrain it et avait même es frais de const très gravement iatre Frères Mi- utres personnes ant son dernier votion, avait re- re enseveli. Et n à sa droite et la l'un d'eux. — e sais point qui et celui que tu e. A cause de la écompenser des ce couvent que soler et pour te

ein de respect : s le bénirent en

ent dans la stu- e soin la clef de énit, que l'avare nd il mourut, il

listes.)

de nos couvents et Revue.



**Saint-Joseph de Lévis.** — Delle Amazélie Bilodeau, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 30 décembre 1901, à l'âge de 25 ans, après 11 ans de profession.

— Dame Vve Jean-Baptiste Bourget, née Angélique Hallée, décédée le 3 janvier 1902, à l'âge de 75 ans, après 11 ans de profession.

**Saint-Raymond.** — Dame Louis Gagnon, née Josephte Robitaille, décédée le 13 décembre 1901, à l'âge de 70 ans.

**Saint-Henri de Mascouche.** — Dame Léon Lamarche, née Marguerite Archambault, en religion Sr Thérèse, décédée le 17 novembre 1901, à l'âge de 70 ans, après un an de profession.

**Sainte-Dorothée.** — **Fraternité Saint-François d'Assise.** — Dame Vve François Barbe, née Félicité Leblanc, décédée le 3 janvier, à l'âge de 85 ans, après 10 ans de profession.

Tertiaire avant même que le Tiers-Ordre fut établi dans la paroisse, elle montra toujours une grande confiance en la protection de saint François, et une profonde estime pour la Règle du Tiers-Ordre. Aussi fut-elle fidèle à en observer toutes les prescriptions.

Elle était aussi membre de la Propagation de la Foi et de l'Apostolat de la Prière.

**Saint-Jean Chrysostôme de Lévis.** — Fr Ignace Roberge, décédé le 31 décembre à l'âge de 74 ans.

Sa vie exemplaire lui a mérité la grâce de supporter, avec une grande patience, une longue et terrible maladie. Cinquante Tertiaires ont fait la sainte communion pour lui, en assistant à son service et 100 autres, le 1er vendredi du mois.

**Québec.** — **Saint-Roch.** — Dame Emélie Méthot, épouse de Sieur Laurent dit Lortie, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 2 du mois de novembre à l'âge de 29 ans et 8 mois, de la Fraternité de Saint-Roch.

Elle appartenait aussi à l'association du Chemin de Croix perpétuel.

— Dame Vve Céryle De Hetre décédée le 4 de novembre dernier à l'Hospice Saint-Antoine.

— Dame Pierre Chessé, décédée le 7 janvier 1902, à l'âge de 69 ans.

Excellente chrétienne.

**— Fraternité Saint-Sauveur.** — Dame Vve Isaïe Falardeau, en religion Sr Saint-Isaïe, décédée à Saint-Roch, le 7 décembre 1901, à l'âge de 88 ans.

Dame Vve Modeste Dubois, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée à Saint Sauveur, le 15 décembre, à l'âge de 84 ans.

Delle Mathilda Boulet, en religion Sr Sainte-Joséphine, décédée en novembre dernier à Montmagny.

— Delle Adèle Mercier, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée à Saint-Sauveur, le 17 décembre 1901, à l'âge de 54 ans.

Elle était d'une piété exemplaire. Le R. P. Supérieur, en la recommandant aux prières de la paroisse, a fait l'éloge de cette bonne Tertiaire en rappelant aux fidèles combien elle avait donné d'édification par son humilité et sa piété.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — Dame Annie Burns, décédée le 10 octobre 1901, après 6 ans d'association.

— M. Pierre Chevalier — M. Zacharie Lamothe — Dame Arsène Sainte-Marie — Dame Vve Etienne Dufresne.

**R. I. P.**